XYZ...

COMMISSION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR-RECHERCHE PCF

AVRIL 2012

Page 4 Olivier Gebuhrer
Le triomphe de la cupidité
ou Le rapport Aghion

Page 7
Lutte victorieuse contre la précarité :
interview de Jean Quétier

Page 9, Dina Bacalexi
Quand la précarité mine la science

Page 12, François Périnet
Réflexion sur les IUT

Page 13, Daniel Steinmetz
Politique de recherche
et développement industriel

Page 15, Xavier Lambert
Idex Toulouse

Page 17, Roger Fourme
Idex Paris-Saclay

Page 19, Jean-Paul Malrieu
Ce qu'*excellence* veut dire

Page 21
Grec ancien : interview de Pascal Luccioni

Page 24, nos propositions en débat
Appel du Front de Gauche pour
l'Enseignement supérieur et la Recherche
Programme du PCF : exposé général
Programme du PCF : ce que nous voulons

Page 30, ailleurs sur la ronde boule

Page 36, conseils de lectures

la citation...

« Du fait que l'aristocratie financière dictait les lois, dirigeait la gestion de l'État, disposait de tous les pouvoirs publics constitués, dominait l'opinion publique dans les faits et par la presse, se reproduisaient, dans toutes les sphères, depuis la cour jusqu'au café borgne, la même prostitution, la même soif de s'enrichir, non point par la production, mais par l'escamotage de la richesse d'autrui déjà existante, et se déchaînait, notamment au sommet de la société bourgeoise, la manifestation des convoitises les plus malsaines et les plus déréglées, en conflit incessant avec les lois bourgeoises elles-mêmes, et dans lesquelles, tout naturellement, la richesse provenant du jeu cherche sa satisfaction, là où la jouissance devient crapuleuse, où s'entremêlent argent, boue et sang ».

Marx évoquant la France du XIXe siècle

Transformer une Élection en Victoire Politique
le Sens du Vote du 22 avril

Tout montre que les conditions sont réunies pour abattre durablement la droite, renvoyer l'extrême-droite à ses aigreurs et au petit coin. Le Front de gauche et son candidat Jean-Luc Mélenchon ont fait la preuve que le rassemblement populaire est capable, en un temps court, de lever dans notre pays une force immense qui met en mouvement la gauche tout entière.

Le 22 avril, un seul bulletin dira l'espérance. Un seul bulletin dira ce qu'est une politique de gauche. Un seul bulletin donnera aux luttes le prolongement nécessaire. Ce bulletin est l'une des garanties pour qu'à l'avenir la gauche ne cède pas aux forces réactionnaires et à la finance. Pour qu'à l'avenir la gauche honore son nom. Le 22 avril, aucune hésitation : le bulletin Jean-Luc Mélenchon.

Nous sommes à quelques encablures d'une séquence électorale majeure à l'issue de laquelle, selon toute vraisemblance, la donne aura changé en France et dans l'UE, sans doute aussi dans le monde. Il en a toujours été ainsi de la politique française, non parce qu'elle donnerait le *la*, mais parce qu'il s'agit du seul État capitaliste développé où la question du capitalisme a fait l'objet de façon récurrente d'assauts populaires explicites. Ces assauts se sont la plupart du temps traduits par des conquêtes plus ou moins résistantes au temps, même lorsque les victoires politiques se révélèrent de courte durée. La France est et sera regardée. Elle pourra donner des idées à bien des peuples européens aujourd'hui dans la tourmente. C'est une grande responsabilité.

Les orientations qui devront être prises par un gouvernement de gauche – que les communistes y participent ou non – dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche ont donc une importance capitale. Elles serviront d'appui pour de nouvelles orientations européennes, puisque nous voyons actuellement que les mêmes contre-réformes sont appliquées partout avec plus ou moins d'intensité. Mais pour ce faire, la gauche doit sortir du carcan que constituent le *Mécanisme européen de etabilité*, la « règle d'or », la « réduction des déficits » et « le retour à l'équilibre des finances ».

Hier, la droite et les thuriféraires du capitalisme sans frein ni limite commencèrent la démolition systématique de ce que le CNR avait mis en œuvre dans bien des domaines, et bien sûr dans la recherche. La loi LRU était « la réforme phare du quinquennat ». En 4 arti- →

rendez-vous **22 avril**
élection présidentielle
premier tour
votez, faites voter
Front de Gauche !

retrouver notre journal et bien d'autres articles en ligne sur
esr.pcf.fr
UN SITE POUR S'INFORMER RÉAGIR, PARTICIPER !

vous abonner ? contribuer ? réagir ? : olivier.gebuhrer@gmail.com

cles, elle mettait en place le « nouveau management entrepreneurial européen », une présidentialisation jusqu'à la caricature des établissements d'enseignement supérieur et la concurrence de tous contre tous suivant les normes européennes (Bologne, Lisbonne etc.). Les organismes publics de recherche allaient suivre, CNRS en tête : dépeçage, liquidation du système d'évaluation par les pairs, généralisation des « projets » et « appels d'offres », du règne du court terme et du quantitatif, de la précarité, obligation de ce que l'on nommait pudiquement « les financements diversifiés », soit à terme réduction drastique de l'effort public : partenariats public-privé pour l'immobilier, Fondations de coopération scientifique (FCS) de droit privé, Sociétés d'accélération de technologie (SATT) véritables « usines à brevets », etc.

Dans un discours mémorable à la Maison de la Chimie, fait unique dans l'histoire contemporaine, le président de la République insultait toute la communauté scientifique, coupable selon lui de ne pas sacrifier à la rentabilité. *L'innovation* devait devenir le maître mot de la politique de recherche nationale, cependant que les crédits récurrents se réduisaient comme peau de chagrin et qu'au même moment le *Crédit impôt-recherche*, mesure fiscale favorisant comme jamais la spéculation boursière, atteignait en valeur le double de l'ensemble du budget du CNRS.

Cette politique avait des signes visibles et une logique qui l'était moins : le capital avait choisi en France de faire face aux conséquences de la démolition de l'appareil industriel qu'il avait lui-même programmée et organisée, par un rattrapage compétitif en terme de retour sur investissement en tentant d'asservir la matière grise. Ce problème concernait d'ailleurs plus ou moins toute l'UE, dont les responsables crurent un moment créer l'illusion du grand dessein avec la formule de la soi-disant stratégie de Lisbonne : « faire de l'UE l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde ». Aujourd'hui, les envolées lyriques ont disparu, remplacées par des formules qui tentent de conserver une ambition de vitrine, par exemple « faire passer la moitié d'une classe d'âge au niveau Licence ». Pour ce faire, tout l'appareil de recherche public devait passer par sa loi étant entendu que le financement public irait en diminuant. La RGPP, outil de « modernité » et de « rationalisation » (c'est-à-dire de casse) du service public, fit son apparition à la suite de la LOLF, outil de dépossession du pouvoir de contrôle démocratique parlementaire.

Le capitalisme, ne connaissant plus de limites à la soif de profits, est entré dans une crise systémique de longue durée. Or cette crise, présentée par le pouvoir (mais aussi par nombre de responsables de la gauche politique) comme une malédiction venue on ne sait d'où, a des responsables. Ce fut l'époque où « les marchés financiers disent que... » ; ce discours commença à avoir du plomb dans l'aile lorsqu'on s'aperçut qu'en même temps les banques sur l'ensemble de la planète avaient spéculé massivement sur leurs comptes clients et couraient à la faillite. Les émoluments des grands dirigeants des multinationales connaissaient des augmentations vertigineuses, les majors du CAC 40 enregistraient des profits record, alors que l'ensemble du monde du travail, l'ensemble du corps social connaissaient les restrictions, les bas salaires, la précarité généralisée.

Mais les responsables de cette situation catastrophique n'étaient toujours pas identifiés au point que le président de la République sortant en fait argument de campagne. Ce qui ne l'empêche pas toutes affaires cessantes de courir à Bruxelles signer avec la chancelière allemande un double Pacte qui, s'il entrait en application, vouerait bientôt toute l'UE à connaître la situation de la Grèce : récession résultant des politiques d'austérité (pour « assainir » les finances publiques), mort de toute activité productive, pauvreté accrue, chômage et insécurité de masse. L'enseignement supérieur et la recherche n'échappent pas à la

crise, à l'identification de ses responsables politiques et des moyens nécessaires pour en sortir. Laisser croire que ce serait un îlot préservé, « sanctuarisé » ou « prioritaire » (comme a voulu le faire croire la droite avec le miroir aux alouettes du Grand Emprunt) est la plus dangereuse des illusions. Le PS sacrifie parfois à cette lubie.

Car à gauche, ce diagnostic, c'est peu dire, n'est pas l'objet de consensus. Le PCF, au sein du Front de Gauche, a été le premier à porter le regard le plus incisif sur l'origine et les causes de la crise telle que nous la vivons aujourd'hui.

Que l'on songe à l'exigence d'un financement public stable, suffisant pour garantir l'indépendance intellectuelle des programmes scientifiques et des individus, ou au principe de la gratuité des études supérieures et à bien d'autres aspects fondamentaux du *service public*, on ne peut s'exonérer des conséquences des traités européens qui s'y opposent et qui sont précis jusqu'au moindre détail. Tous ont pour but de graver dans le marbre les choix politiques qui ont conduit à la crise et ont pour fonction de l'entretenir.

C'est à gauche un argument répandu que le Pacte de stabilité a été déjà violé et que des clauses permettent en cas de *circonstances exceptionnelles* de ne pas s'y tenir. Mais les *circonstances exceptionnelles* n'existent plus, pour la bonne raison que les tenants du capital considèrent à présent que tel est le monde dans lequel il faudra s'habituer à vivre. Penser que ces textes peuvent être « améliorés » par des considérations de croissance entretient l'illusion selon laquelle les fondamentaux de l'actuelle construction européenne sont « bons », que le « déficit public » est en soi une mauvaise chose, que la rigueur est nécessaire mais peut être « juste ». Mais à quoi sert un texte que l'on peut violer ou ne pas respecter ? Qui décide des *circonstances* ? Grâce à quels palliatifs la rigueur deviendra « supportable », « juste », « équitable » ? Quels subterfuges permettront demain d'exonérer l'université et la recherche de l'obligation de « rétablir l'équilibre des comptes publics » imposée d'un bout à l'autre de l'UE ? Poussons l'analyse jusqu'au bout : il y a à gauche un courant qui aujourd'hui considère que le capitalisme est en crise parce qu'il souffre de « mauvaise gestion » et qu'une gestion « intelligente » permettra à défaut d'en sortir de la rendre « supportable ». C'est une défaite sans appel qui est au bout de cette vision.

Des auteurs fort éloignés du PCF estiment aujourd'hui (T. Piketty, *Libération* le 13.03), et nous les rejoignons, que l'augmentation des moyens publics pour l'ESR s'est faite au rythme de 1% par an compte tenu de l'inflation. Ils se prononcent pour une augmentation de 50% sur une mandature. Le PCF propose un doublement de l'effort public, ce qui inclut des mesures de rattrapage indispensables et un alignement de la dépense par étudiant sur celle des Grandes Écoles. Mais la question n'est pas de savoir si une exigence est plus raisonnable que l'autre. Ni l'un ni l'autre de ces objectifs n'est viable dans le carcan des nouveaux traités jumeaux. Le taire c'est se tromper ou pire.

Il en va de même avec des questions fondamentales liées au fonctionnement des Établissements : un simple aménagement de l'existant est impossible sans dénoncer la logique d'airain du « nouveau management européen ».

Les IDEX sont une excroissance menaçante et illégitime de cette logique. Ils constituent un vecteur essentiel de la destruction de la cohérence nationale des services publics, cohérents avec un basculement sur l'Europe des régions, elle-même dessinée pour être totalement tributaire des flux financiers. On ne peut s'en libérer en cherchant des compromis illusoires avec elle.

À gauche, on dit vouloir élaborer une loi-cadre nouvelle pour l'ESR. Dans quelles conditions ? On dit vouloir modifier en profondeur la loi LRU, donner davantage de démocratie, de collégialité. Arrêtons de jouer sur les mots : que peut-on « conserver » dans une loi qui inscrit dans le marbre la présidentialisation et le nouveau management européen ? À moins de penser que l'adossement aux régions de l'actuelle UE est une idée à poursuivre. Le PCF ne veut pas d'une telle issue. Aussi a-t-il jeté toutes ses forces dans la constitution du Front de Gauche et il participe de façon déterminante à son développement. Notre programme sera porté par les candidates et candidats communistes lors de la séquence législative dont l'importance ne sera pas moindre que l'épisode présidentiel.

Olivier Gebuhrer

Le Triomphe de la Cupidité
ou le rapport Aghion

rapport présenté à Valérie Pécresse en janvier 2010 (deuxième partie)

par Olivier Gebuhrer

Va-t-on découvrir dans ce rapport ce qu'est l'excellence académique et pourquoi il est important d'y investir ? À proprement parler, NON. Ce à quoi nous avons droit en revanche est un tableau gigantesque qui nous indique une « méthodologie » destinée à « mesurer l'excellence » (en note de bas de page).

On lit : « Malgré leurs limites, les classements internationaux sont une façon éclairante d'appréhender la qualité du potentiel scientifique des établissements d'un pays. L'indice de performance est calculé comme suit : nombre d'universités dans le top 100 du classement de Shanghai pondéré par leur classement (100 points pour le 1re et 1 point pour le 100e)/nombre d'habitants ». Le graphe est calculé sous forme d'indice où les États-Unis sont à 100.

Les lecteurs ébahis par tant de « lumière éclairante », probablement à basse consommation Grenelle de l'environnement oblige, sont quand même portés à une certaine fébrilité dans la recherche de la description des « limites » de l'éclairage. Fébrilité vaine comme celle qui consiste à chercher une définition de l'excellence. Les comparaisons internationales et notamment le classement de Shanghai (que nous appellerons dorénavant *classement Samouraï*) ont, voyez-vous, des « limites », mais on ne saura pas lesquelles et d'ailleurs peu importe puisque ces classements sont éclairants…

Là le commentateur s'égare un peu. Les principaux « biais » (on imagine que cela indique les « limites » en question) sont au nombre de 3 : d'abord le *classement Samouraï* est biaisé par le poids des sciences dures et des sciences du vivant (l'auteur du Rapport ose écrire : « poids de *Nature* et de *Science* », comme si c'étaient les seules revues scientifiques de caractère international) ; ensuite le « G-facteur » censé indiquer la « popularité sur le web » - mais là le Rapporteur est formel, ce n'est *pas* synonyme d'excellence ; enfin *Times Higher Education* dont le biais est l'importance attribuée aux critères qualitatifs.

Il ya ici un long développement mérité relatif à une nouvelle forme de consanguinité. Celle des chercheurs entre eux ayant été dénoncé à cor et à cri dans les étapes antérieures et les mesures de démolition systématique de l'évaluation par les pairs ayant été déjà largement engagées, nous avons maintenant accès au premier cercle, celui de l'académisme brut auquel s'adjoignent les organes de la presse financière de la City de Londres. Nous ne pouvons nous étendre ici, mais on notera que, malgré les tentatives d'un corsetage qui s'apparente à l'instrument destiné au pilori, rien à faire, l'explosion scientifique est trop forte et fait craquer les cadres les plus définitifs. Cela dit, lorsque s'échappe un peu de liberté, le Rapporteur prévient : « ce n'est pas synonyme d'excellence ».

Au demeurant, tout cela n'est rien et on en vient au cœur du sujet avec le chapitre suivant, intitulé « Ce que les États peuvent faire pour développer l'excellence ». Là, l'avidité des lecteurs redouble d'ardeur. Ils ne seront pas déçus.

On va droit au but : « Le trépied gagnant : l'accroissement des moyens est important mais n'est efficace qu'à condition d'être accompagné par un développement de l'autonomie et le recours aux incitations ».

Voilà une idée qu'elle est bonne. Il faut d'abord une figure géométrique, le platonisme est de retour ; le triangle appelé trépied ; ailleurs on parlera du « cercle vertueux », mais le triangle, ou plutôt le trépied, offre davantage de possibilités « dialectiques » :

1) *Accroître uniquement les moyens et l'autonomie peut conduire à une mauvaise allocation des ressources et, in fine, à un impact économique limité.*
2) *Accroître uniquement les moyens et les incitations n'aura que peu d'effets durables si les établissements ne sont pas à même de se transformer et d'être responsabilisés sur leurs choix.*
3) *Accroître uniquement l'autonomie et les incitations contribuera à l'efficience du système sans donner aux établissements et aux scientifiques les armes pour lutter à armes égales dans la concurrence mondiale.*

Que la science est belle ! Vous avez ici le condensé du reste. C'est pourquoi nous abrègerons la visite, sauf sur un point fondamental que nous développerons ci-dessous. Mais on l'aura déjà compris : jamais auparavant à ce degré on n'a tenté de légitimer une politique au moyen d'un tel feu d'artifice d'arguments prétendument savants. Nous avons ici la figure nouvelle d'une philosophie d'État. On se gaussait à juste titre hier du « diamat » en vigueur à l'est de l'Europe. Trouvera-t-on les mots assez forts, assez crus, assez durs pour fustiger ce scandale ?

Passons sur le (1). Évidemment, qui peut songer à l'exclusivité d'un accroissement des moyens ? L'alcool non, l'eau ferrugineuse oui, on sait ça depuis l'effondrement de 1940.

Allons au (2) : les établissements « responsabilisés », superbe formule qui légitime la toute-puissance éta-

tique, l'étatisme le plus brutal, mais pas n'importe quel étatisme.

Le (3) est un pur chef d'œuvre. Vous pensez que les missions de l'enseignement supérieur et de la recherche sont de partager les savoirs et de faire progresser la connaissance humaine ? Vous n'y êtes pas. Les missions en question consistent à créer une nouvelle forme de guerre, une guerre totale, entre établissements, individus, formations, laboratoires, équipes, nations. Tout ceci au nom de « l'analyse économique ».

À l'appui de la thèse (1), on trouve : « Autant les meilleures universités de recherche américaines sont perçues individuellement comme des exemples de réussite académiques, autant le système américain présente-t-il une performance globale très médiocre au regard des moyens mis en œuvre ».

Voilà, c'est dit. Mais vous voyez bien que l'injection de moyens « exclusivement », c'est la gabegie. L'alcool, non.

Mais la suite du rapport ne peut être escamotée. Après avoir reconnu qu'il n'existe pas « de modèle d'organisation », on admet qu'il existe des limites à cette insondable incertitude. Ce sont les « règles de bonne gouvernance : légitimité exécutive et légitimité académique [qui] forment le cœur d'une gouvernance équilibrée ».

En voici les principes : « Il n'existe **pas de modèle unique d'organisation** des grandes universités internationales. Les établissements nord-américains sont davantage centralisés dans leur fonctionnement (services centraux développés et puissants) ; les universités britanniques fonctionnent avec des services centraux très légers et des *Colleges* relativement autonomes.

Mais l'on retrouve des constantes dans les principes d'organisation, en particulier la place qui est faite aux deux légitimités qui forment la gouvernance d'un établissement d'enseignement supérieur :

- la **légitimité exécutive et administrative** : un conseil d'administration (*Board of Trustees*, Conseil de surveillance, *Board of Governors*…) composé de personnalités souvent externes à l'université, qui désigne un président doté de pouvoirs étendus, lequel est responsable devant lui.
- la **légitimité académique**, qui s'incarne (i) dans une instance représentant la collégialité de la communauté académique (Sénat académique, *Academic Board*, Assemblée de l'Université…), véritable force de proposition en matière scientifique et pédagogique et (ii) dans un véritable exécutif académique de l'université (Provost, Chancelier, Recteur…) s'appuyant sur des doyens (Deans) exécutifs par grand domaine ou composante scientifique.

Il en résulte une « gouvernance équilibrée » :

- entre les organes centraux de l'université (garants de la cohérence de la politique pédagogique et scientifique et de la gestion de la marque) et des entités pédagogiques plus ou moins autonomes.
- entre les différentes instances collégiales de surveillance et de délibération : conseil d'administration et conseil académique.
- entre les organes de direction exécutive de l'Université : pouvoir présidentiel et pouvoir du chancelier, ou direction unique équilibrée par des vice-présidents exécutifs ».

Vous pensez qu'un tel dispositif, qui s'assure de « la gestion de la marque », (il fallait oser, c'est chose faite) fait bon marché de cette chose si importante dans le discours français, à savoir la « démocratie ». Erreur ! La voici sous une figure nouvelle, on a pensé à tout : « Les comités *ad hoc* (*ad hoc committees*) : une forme originale de démocratie dans l'université ».

Qu'est-ce qu'un *ad hoc committee* ? (d'après Bent Holmstrom et Paul A. Samuleson, Professor of Economics, MIT):

- Les *committees* sont placés sous la responsabilité d'un membre éminent de la communauté académique, reconnu par ses pairs, et désigné par le *Provost*.
- Ils comprennent d'autres enseignants, et, en fonction des sujets à traiter, des étudiants et des représentants des personnels de l'université.
- Ils doivent s'appuyer sur les enseignants et les chercheurs de l'ensemble des départements concernés.
- Ils ont pour objectif de donner la parole à ceux qui veulent contribuer et innover ; d'interroger les principaux enseignants et chercheurs, sans trop mobiliser leur temps ; de garantir que les recommandations effectuées seront acceptées par les principaux intéressés.
- Ils sont créés à tous les niveaux de l'établissement: université, facultés, départements.
- Ils donnent leur avis sur les sujets les plus variés : la nomination ou président ou des deans, la valorisation de la recherche, la place des femmes, la stratégie scientifique, le recrutement des jeunes chercheurs…

Ne dites pas « j'ai compris ! », vous n'avez pas compris.

C'est pourquoi il est précisé que : « Les *committees* n'obéissent à aucune règle formelle de constitution

ou d'élection. Il sont absolument essentiels dans le fonctionnement du MIT, et sont, bien davantage que les comités officiels, à la source du dynamisme et de la collégialité de notre établissement. Ici, les enseignants, les étudiants et les personnels ont peu de droits formels mais beaucoup de droits réels. Les *committees* constituent une forme réellement démocratique de gestion d'une université, en permettant à tous ceux qui ont leur mot à dire d'intervenir sur les choix essentiels. Ils apportent de l'innovation, du dynamisme, de la créativité ».

Aucune règle formelle de constitution ou d'élection : voilà comment on assure une forme « réellement démocratique » de gestion d'une université en permettant à tous ceux qui… etc. etc. C'est le moment d'être sérieux, P. Samuelson n'est pas un bouffon. Si ça marche au MIT, pourquoi pas ailleurs ? Voilà avec quoi on fait de la politique universitaire aujourd'hui. C'est à pleurer.

Et si le Docteur Aghion voulait bien se pencher sur l'historique des Universités nord-américaines, peut-être y découvrirait-il des choses intéressantes. Cette forme de fluidité qui n'est pas une forme de démocratie mais un substitut a trouvé place dans un système issu de la lutte contre le colonialisme britannique étouffant toute initiative. La défiance par rapport au rôle de l'État, très compréhensible dans un continent aussi vaste à une époque où les moyens de communication à longue distance étaient en gestation, a fait une partie du reste où se conjuguent et s'entrelacent des idées importées de Locke, d'autres des Lumières françaises, d'autres enfin d'une situation sans aucun précédent historique d'un capitalisme totalement libre de se développer, sans dépendance d'aucun féodalisme antérieur, entreprenant, rompant avec la cupidité britannique, cherchant, pour asseoir d'abord sa place dans le monde puis sa suprématie absolue, à développer tous les aspects, tous les domaines de la science ou de la technologie, souvent les deux ensemble. Cette situation d'exception est derrière nous avec la crise systémique. Mais l'âge d'or est dans les têtes dont celle de P. Samuelson.

Appliqué en Europe et spécialement en France, ce système constitue une régression absolue. C'est une régression exclusivement compatible avec le capitalisme d'aujourd'hui. C'est une régression du même type, du même ordre que la réforme des collectivités territoriales, d'ailleurs visant des objectifs voisins ou identiques : pour les Métropoles les *boards of trustees* assurant la « gestion de la marque » ; plus besoin d'élus ; ou le moins possible et de toute façon à la botte, sans idées, sans lien avec la population, des exécutants dorés de décisions de sommet. Il faut bien à tout ceci ajouter la marmite de Papin, sans quoi dans notre pays les choses exploseraient et deviendraient ingérables. Voilà donc les soupapes : les Comités *ad hoc*. Ceux-ci ne procèdent d'aucune règle (mais sont tout de même dirigés d'en haut, la liberté a des limites) : comités de citoyennes et de citoyens « de bonne volonté », chargés des « doléances » de la populace et du nettoyage éventuel des trottoirs et de la voirie. Donner cela en exemple, on se pince !

Concluons brièvement. Entièrement dévolu à la marche en avant de la politique mise en œuvre par N. Sarkozy, c'est-à-dire à la fois casser tout ce que la nation française a pu créer en matière de droits et libertés originaux dans le cadre du CNR mais aussi pendant et après la Révolution française, briser toute entrave à la prédation des marchés financiers dont « l'économie de la connaissance » forme un des piliers : voilà l'objectif de ce rapport. Un texte dépourvu de souffle, ahanant devant la nécessité de trouver les mots pour faire accepter à la fois la purge budgétaire et les nouveaux *condottiere* académiques, un texte d'imposture. Décidément, l'alternative à gauche a de quoi faire, mais elle n'a pas l'excuse d'un balayage précurseur bien que l'auteur dudit Rapport ne ménage pas ses efforts pour le faire croire.

une Lutte Victorieuse contre la précarité

interview de **Jean Quétier**, réalisée **par Olivier Gebuhrer**

Tu as joué un grand rôle dans l'organisation de la lutte des précaires de l'ENS. Peux-tu la décrire en détail : origine, montée de l'action, adversaires et conditions de la victoire ?

Difficile de résumer en quelques lignes une lutte de plusieurs mois et qui, en un sens, n'est toujours pas terminée ! Tout a commencé à l'automne 2010, à la fin du mouvement de défense des retraites. Les discussions lors des Assemblées générales qui réunissaient personnels et élèves de l'ENS nous ont fait découvrir une situation de précarité dont nous connaissions certes l'existence, mais dont nous n'imaginions pas l'ampleur : dans les services de la restauration et du ménage, les agents enchaînaient les CDD depuis parfois 10 ans sur le même poste avec des salaires gelés aux alentours de 1100€ par mois ; à la cantine, le chef de cuisine faisait régner la terreur en s'autorisant violences et propos racistes sans que l'administration prenne la peine d'une simple enquête. À ce moment-là, aucun salarié de ces services n'était syndiqué, et tous avaient peur de faire grève, craignant pour le renouvellement de leur contrat. Les choses ont changé lorsqu'on a eu l'idée de bloquer l'accès des personnels à leurs services, avec leur accord et leur soutien bien entendu. Dans un premier temps, cet expédient nous a permis de nous faire entendre sans exposer les agents à des risques trop importants. Cette méthode a eu un autre avantage : pendant les journées de blocage, l'enthousiasme montait, les personnels prenaient confiance en eux. Au point qu'au début du mois de janvier 2011 une grève commençait qui n'était pas près de s'arrêter… Les trois premiers mois ont été particulièrement difficiles à tenir, même si nous avions trouvé une astuce pour financer notre caisse de grève : le mouvement social ayant provoqué la fermeture du restaurant, nous vendions des sandwichs que nous fabriquions nous-mêmes dans le hall de l'École. Cela nous a permis de populariser la lutte et d'impliquer par de petits gestes toute la communauté normalienne. Mais la Direction de l'établissement restait sourde aux revendications des travailleurs et nous commencions à entrevoir la conception pour le moins réductrice que Monique Canto-Sperber, directrice de l'ENS, se faisait de la négociation… Ainsi, à la fin du mois de mars, nous avons appris par les instances nationales de la CGT qu'un protocole de titularisation avait été proposé par le cabinet de Georges Tron, à l'époque secrétaire d'État en charge de la fonction publique ; mais ce projet avait été refusé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sous la pression de Mme Canto-Sperber, effrayée à l'idée qu'une victoire des grévistes puisse donner des idées aux personnels des autres services de l'École. Nous avons alors décidé d'occuper les locaux de la Direction de l'ENS pour forcer la directrice à accepter ce protocole. Nous y avons campé jour et nuit pendant un mois avant d'être brutalement évacués par les forces de l'ordre. Mais l'intervention de la police n'était plus à même d'ébranler la conviction et la combativité des grévistes. À la fin du mois de mai, après un mois de grève supplémentaire, Monique Canto-Sperber fut contrainte de signer un protocole de sortie de conflit comprenant le passage en CDI de tous les grévistes ainsi que de tous les personnels de l'établissement en CDD depuis plus de trois ans, le remboursement de 75% des journées de grève, une prime et une procédure disciplinaire à l'encontre du chef de cuisine. Tout aurait pu s'arrêter là, mais l'acharnement a poussé la directrice à convoquer des conseils de discipline contre neuf élèves de l'ENS qui avaient participé à ce mouvement social. Parmi eux, quatre ont été sanctionnés : j'en fais partie. Mais là non plus nous n'allons pas baisser les bras : nous avons déposé appel devant le CNESER pour faire annuler ces sanctions qui ont pour seul but de réprimer des militants syndicaux. La procédure est en cours et nous irons jusqu'au bout.

Le problème de la précarité se pose en général dans la société française mais il est particulièrement criant et scandaleux dans l'emploi scientifique. Quelles solutions préconises-tu pour en sortir ?

La pierre d'achoppement que nous avons rapidement rencontrée et qui marquait peut-être les limites d'une lutte interne à l'établissement était celle de la titularisation. Dès le premier jour, la revendication principale des grévistes était d'accéder à l'emploi statutaire. Chacun a reconnu que la CDIsation d'agents en CDD depuis 10 ans constituait un progrès, mais tous ont également mesuré les risques de la généralisation de l'emploi contractuel « stabilisé » au détriment du recrutement de personnels titulaires qui correspond au statut général de la fonction publique. À cet égard nous avons été confrontés à un problème d'ordre véritablement politique. Appliquer le premier protocole qui avait été proposé par Georges Tron qui prévoyait de rehausser le plafond d'emploi de l'ENS de 14 postes aurait signifié

une remise en cause de la RGPP et de la règle du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux. On imagine bien pourquoi, malgré l'intensité de la grève à l'ENS, Valérie Pécresse et Monique Canto-Sperber sont restées intransigeantes sur cette question. Il me semble qu'une des solutions au problème de la précarité est l'abrogation de la RGPP et la titularisation des 800 000 précaires actuels de la fonction publique. C'est une mesure qui n'a d'ailleurs rien de particulièrement révolutionnaire, elle reviendrait simplement à appliquer la loi : à fonction pérenne, emploi titulaire. L'autre point qui me semble particulièrement décisif en ce qui concerne l'emploi scientifique est de ne pas faire comme si certaines catégories de personnels étaient moins importantes que d'autres. Un des arguments ouvertement invoqués par Monique Canto-Sperber contre la titularisation des grévistes consistait à dire qu'ils ne remplissaient pas une mission « centrale » de l'établissement, qu'elle préférait recruter des catégories A plutôt que des catégories C et que, finalement, les services du restaurant et du ménage pouvaient tout aussi bien être externalisés et sous-traités au privé. Or si l'ensemble des personnels qui travaillent sur un même site ne bénéficie pas du même statut, celui de la fonction publique, la précarité se glissera partout.

Comment le Front de Gauche et à l'intérieur de celui-ci le PCF sont-ils perçus à l'ENS ? Sent-on beaucoup de sympathie pour F. Hollande ? Si tel est le cas, quelles en sont les raisons, à ton avis, en dehors du « vote utile » ?

Le Front de Gauche est plutôt bien implanté à l'ENS et possède un réseau militant organisé. Il faut dire que le Front de Gauche a été à l'offensive du début à la fin dans la lutte des précaires. Jean-Luc Mélenchon s'est rendu sur le site à deux reprises, Pierre Laurent est intervenu personnellement auprès du Premier ministre pour qu'il valide le protocole Tron, sans parler de l'aide que nous ont apporté les élus communistes et du Front de Gauche au Conseil de Paris. Le Front de Gauche a voulu faire de notre lutte une question d'ampleur nationale, cela nous a rendu d'énormes services et cela a montré à beaucoup de gens ce que peuvent faire des élus utiles et combatifs. En revanche, je n'ai constaté aucune sympathie à l'égard de François Hollande et du Parti socialiste chez celles et ceux qui se sont mobilisé-e-s contre la précarité l'année dernière. Je crois qu'il y a une raison simple à cela. Il existe une section du Parti socialiste à l'ENS relativement active mais d'orientation très sociale-libérale. Beaucoup de ses adhérents se disaient proches de Dominique Strauss-Kahn avant l'affaire du Sofitel. La plupart d'entre eux entretiennent de très bonnes relations avec Monique Canto-Sperber et l'ont soutenue lors du conflit sur la précarité. L'ancien secrétaire de section du PS de l'ENS, qui siégeait au jury des conseils de discipline de l'été dernier, a même voté l'avertissement et le blâme contre nous… La sympathie des élèves et des personnels qui se sont impliqués dans le mouvement social va donc bien davantage vers le Front de Gauche ou vers le NPA.

Quels sont selon toi les principales thématiques au sein de l'univers des philosophes aujourd'hui ? En quoi le marxisme reste-t-il d'actualité ? Le perçoit-on ainsi ?

Le champ philosophique actuel n'est pas franchement polarisé par l'œuvre de Marx, nous ne sommes plus dans les années soixante. L'influence dominante de la philosophie analytique, notamment anglo-saxonne, dont témoigne par exemple la récente nomination de Claudine Tiercelin au poste de professeur au Collège de France, s'est accompagnée d'une véritable hégémonie de certains domaines jugés moins clivants ou moins idéologiques comme la logique, la phénoménologie ou encore les sciences cognitives. À l'intérieur même de la philosophie dite politique, un tournant s'est opéré dans les années '80 qui a eu pour conséquence d'écarter les enjeux socio-économiques au profit des problématiques « éternelles » de la souveraineté, de la guerre juste etc. Les très médiatiques « nouveaux philosophes » à la Bernard-Henri Lévy ont fait de l'instrumentalisation des droits de l'homme un fond de commerce. Une certaine Monique Canto-Sperber a fait de même avec ses *Questions d'éthique*. Mais la suprématie de cette philosophie qui ne dérange pas l'ordre établi n'a pas réussi à réduire au silence les poches de résistance que l'on peut trouver à tous les niveaux, chez les étudiants, chez les chercheurs et chez les enseignants. Celles et ceux qui cherchent à faire vivre une pensée alternative par la philosophie sociale, par la sociologie critique et par d'autres voies qui puisent fortement dans l'héritage du matérialisme historique sont parfois plus nombreux qu'on pourrait l'imaginer, mais il est rare qu'on leur offre un poste à l'Université…

Demain tu es ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (on fait l'hypothèse que les conditions d'un gouvernement réellement à gauche sont réunies), quelles sont tes premières mesures ?

Voilà bien une question que je ne m'étais jamais posé... Il y a évidemment des mesures qui s'imposent comme l'abrogation de la LRU mais je crains que tout inventaire de propositions, si complet soit-il, apparaisse toujours insuffisant et insatisfaisant. À vrai dire, je crois que ce qui devra absolument nous distinguer si nous sommes en mesure de mettre en œuvre une politique de gauche, c'est notre capacité à mettre en place les conditions d'une prise de décision démocratique directe et réelle dans les universités comme ailleurs. Si ce ne sont pas les enseignants, les personnels, les chercheurs, les étudiants eux-mêmes qui prennent le pouvoir, nous aurons beau faire preuve du volontarisme le plus audacieux, nous aurons beau proposer les mesures les plus radicales, nous aurons toujours un train de retard.

Quand la précarité mine la science

à propos du livre : P.É.C.R.E.S., *Recherche précarisée, recherche atomisée : production et transmission des savoirs à l'heure de la précarisation*, Paris : Raisons d'agir, 2011

par Dina Bacalexi

La passion : voilà ce qui fait tenir les près de 45 à 50 000 précaires de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) que ce livre nous fait découvrir. La passion, l'envie de poursuivre une œuvre engagée qui a porté ses fruits, l'envie de persévérer dans une vocation à laquelle ont été consacrés bien des années, le besoin, par-delà la souffrance créée par des conditions de travail rudes et indignes, de se sentir partie prenante de la production et de la diffusion de la connaissance. Mais cette passion s'accompagne d'une lucidité qui mène souvent au désespoir. Désespoir de personnes hautement qualifiées, qui ont choisi l'un des multiples métiers de l'ESR en connaissance de cause, mais que l'ESR malmène, marginalise, empêche de s'intégrer dans ses équipes.

Issu d'une enquête nationale menée en 2009 par le collectif à l'acronyme évocateur P.É.C.R.E.S. (pour l'Étude des conditions de travail dans la Recherche et l'Enseignement supérieur) à la demande de l'intersyndicale de l'ESR, des syndicats étudiants et des associations SLR et SLU, ce livre agréable à lire et bien documenté révèle au fil des pages l'ampleur du phénomène et dissipe bien des idées reçues. Graphiques, références bibliographiques, glossaire, et témoignages (choisis parmi les 4409 recueillis) de personnes d'horizons scientifiques et de domaines professionnels divers complètent l'image d'un monde composé de ces visibles-invisibles sans lesquels bien des réalisations scientifiques n'auraient jamais vu le jour.

L'analyse rigoureuse des données de l'enquête commence par un aperçu diachronique des étapes qui ont, contre toute attente, mené à une régression. Car, s'il est (peu) connu que l'ESR était longtemps « financé par le mécénat » (p. 27), fondé sur la dualité de chaires aux titulaires fonctionnaires et protégés au bon vouloir desquels étaient soumis différents types d'assistants sans statut réel, l'idée que cela compromettait la production et la diffusion des savoirs qui « ne pouvaient se réaliser dans un cadre purement marchand » (p 19) a conduit progressivement à l'intégration des personnels dans la fonction publique, et, par conséquent, à la conception de l'ESR comme un *service public*. Le glissement de la *précarité*, situation provisoire destinée à faire face à des besoins ponctuels, à la *précarisation*, situation durable ou répétitive destinée à structurer l'emploi scientifique et à modifier la conception même de l'ESR, survient quand la stabilité des équipes est remplacée par les « programmes » suite à des « appels d'offres », quand le besoin de résultats immédiats se substitue à la réflexion et à l'effort sur le long terme, quand les « productions » quantifiables et bien calibrées pour rentrer dans le moule des évaluations bibliométriques tendent à distancer les publications issues d'un temps long de maturation et de débat. Tout en reconnaissant, en paroles, l'*anormalité* de la précarité, les pouvoirs publics l'ont encouragée, planifiée, érigée en règle *normale*, en révélant, du même coup, leur peu de considération pour la science et pour sa place dans la société.

Premiers indices d'un changement de régime, qui ne se limite bien sûr pas à l'ESR, l'âge des précaires et les conditions de leurs contrats de droit *public*, bien moins protégés que leurs équivalent du *privé* (p. ex. sans prime de précarité). Le cliché du « jeune débutant » qui fait ses classes en attendant son intégration rapide en tant que titulaire n'a plus de mise : un quart des répondants de l'enquête a plus de 35 ans ! (p 57). Et le recours très fréquent aux vacations, voire même à des formes d'emploi et de rémunérations complètement illégales (prête-noms, paiement en nature ou en frais de mission fictifs, continuation de l'activité lorsqu'on est « officiellement » au chômage) qui favorisent la dépendance et le clientélisme (comment refuser l'illégalité, quand le travail proposé offrira un plus dans un CV devenu « plus compétitif », donc un mince espoir de trouver enfin un poste de titulaire ?) montre combien la prétendue « excellence » est basée sur les pieds d'argile de l'éphémère. Au CNRS, pour la période 2006-2009, les « non permanents » sont en augmentation de 13,3%, tandis que les « permanents » diminuent de 2% (p. 21). Comment bâtir ainsi cet édifice de la « société de la connaissance » pour l'avenir ?

Phénomène interprofessionnel français, vanté par la présidente du MEDEF dans la désormais célèbre maxime : « la vie, l'amour sont précaires, pourquoi le travail ne le serait-il pas ? », la précarisation découle d'une stratégie européenne, celle de Lisbonne (2000), faisant suite au « processus de Bologne » (1999) : le rappel (p. 44-46) de cette entreprise d'enchaînement de l'ESR aux impératifs du marché, de *l'économie de la connaissance la plus compétitive*, nous incite à placer nos luttes dans un cadre européen, à découvrir la précarité grandissante dans tous les pays ayant opté pour cette « modernité » nuisible pour la science qui a vu les agences de financement fleurir

partout, les contrats se multiplier, les pressions de « visibilité » s'accentuer. Contrats et financements à court terme sont censés rendre les travailleurs de l'ESR plus dynamiques et efficaces, éviter les « chercheurs en chaise longue » (sic ; F. de Closets, *Toujours plus*, 1982 ; cité p. 47 et n. 29), donner l'essor nécessaire pour affronter les défis du XXIe siècle.

Les responsables politiques (y compris social-démocrates) ont élaboré des politiques institutionnalisant l'intermittence, découpant la science en « créneaux », portant préjudice à son développement même et détruisant un potentiel humain que l'ESR a formé et qu'elle laisse au bord du chemin tout en prétextant l'employer. Quand les plus précaires sont en sciences humaines et sociales, où les thèses sont plus longues qu'ailleurs compte tenu de la nature de ces disciplines, et moins financées (quand elles le sont), on mesure la considération qu'ont pour elles nos responsables qui n'arrêtent pourtant pas d'en faire l'éloge et d'en prôner la *défense* (!), mais seulement quand elles sont utiles comme formation « culturelle » (donc pas obligatoirement en tant que domaine de recherche scientifique). Quand les plus précaires sont à l'université, on constate l'hypocrisie de ces mêmes responsables qui confient la formation des jeunes à des personnels dont l'instabilité professionnelle est incompatible avec un suivi durable des étudiants.

Constat de « gâchis des compétences » (p. 104-113) pour toutes les catégories des précaires, et, bien entendu, rupture fréquente de la chaîne de transmission de ces compétences, quel que soit le métier : tel est le résultat de la précarisation. Dans des domaines qui requièrent du temps et de la sérénité pour rédiger, formaliser les résultats de ses recherches, élaborer des méthodes et techniques sophistiquées, gérer des budgets et accomplir des tâches administratives très spécialisées, préparer des cours, participer à des jurys qui détermineront l'avenir des jeunes, encadrer souvent des groupes de travail etc. etc., la recherche des solutions pour *survivre* (donc la nécessité, pour chaque précaire, de veiller à une moindre interruption entre deux emplois), cette fuite en avant perpétuelle, cette course qui épuise même les plus tenaces est au détriment de nombreuses publications scientifiques jamais achevées faute de conditions favorables. Elle conduit souvent à des choix douloureux entre être un enseignant attentif à ses élèves ou les délaisser pour veiller à ses propres travaux de recherche. Le principe du cercle vicieux : plus on est précaire, plus on a besoin d'enrichir son CV par des réalisations et des expériences professionnelles pour… sortir de la précarité, mais moins on est disponible pour le faire, à cause de… la précarité.

La situation des doctorants, des Ater (attachés temporaires d'enseignement et de recherche) et des post-doctorants (souvent les anciens doctorants maintenus dans les équipes sans rémunération faute de mieux ou contraints de partir de l'ESR soit pour l'étranger, soit pour un autre domaine professionnel en France) montre précisément que les « économies » réalisées grâce à la « rationalisation » imposée par la recherche sur appels d'offres sont une aberration pour l'ESR elle-même. L'exemple des Ater (p. 105-107), avant embauchés en demi-poste (deux personnes pour un emploi) leur permettant de combiner enseignement et recherche et de préparer ainsi leur avenir professionnel, embauchés aujourd'hui à temps plein (une personne par poste, financée par les budgets des universités « autonomes ») pour occuper un poste d'enseignant, est significatif de l'absurdité que l'ESR elle-même se fabrique. Pas ou peu de recherche, frustration due aux impératifs des cours, des préparations des étudiants aux examens, des copies etc., donc peu de publications, voire perte du goût *aussi* pour l'enseignement. « La recherche publique aura financé une personne productrice de savoirs qui ne pourront bénéficier pleinement à l'ensemble du secteur » (p. 106) : on aura fait des économies, certes, on aura appliqué à la lettre le principe de la flexibilité censée être stimulante pour que le salarié ne s'endorme pas sur ses lauriers, mais on n'aura pas fait avancer le savoir.

C'est un choix non plus *économique* (les gains ne sont pas substantiels), mais *idéologique* : un pas de plus vers l'asservissement de la connaissance, bien « cumulatif et non marchand », qui, de par sa nature, échappe au capitalisme, c'est pourquoi celui-ci multiplie les tentatives de la mettre sous sa coupe. Mais le savoir aura stagné, comme le nombre de docteurs (p. 131) : les doctorats délivrés en France les 15 dernières années sont en stagnation, contrairement à tous les autres pays de l'OCDE à l'exception de la Hongrie. Quand on déplore à longueur de médias le manque d'intérêt des jeunes pour les carrières scientifiques, il serait bon de se pencher sur les conditions dans lesquelles ces carrières peuvent se mener et de la liberté dont disposent les scientifiques par rapport au politique et à l'économique. Il serait bon également de réfléchir non plus sur l'individuel, mais sur le collectif : nos recherches ne sont pas des lueurs surgies d'un coup dans l'obscurité, ce sont des gouttes qui constituent les cours d'eau et les rivières. Les précaires, dont l'intégration dans le collectif est si fragile, se retrouvent isolés, mis en concurrence avec d'autres précaires, soumis souvent au conformisme académique qu'ils pensent plus prisé par ceux qui les jugeront demain en vue d'un emploi stable.

Tarir la source du savoir original ou, pourquoi pas, iconoclaste ; casser les équipes ; instaurer la suspicion et l'incompréhension (pour ne pas dire le chantage) entre précaires et titulaires : à ces conséquences de la précarisation s'ajoute une sélection sociale tant des personnels de l'ESR que des étudiants, donc une exclusion de ceux issus de milieux populaires dont les moyens financiers sont limités, la familiarité avec l'université et en général avec le système scolaire moindre, les réseaux de relations permettant de trouver un poste aléatoires ou inexistants (p. 122-125). Les personnels précaires affrontent des périodes de chômage (voire même sont obligés de se mettre au chômage pour pouvoir finir la rédaction d'une thèse ou publier leurs travaux), donc de perte de revenus. Comment les compenser, si l'on ne dispose d'aucune aide familiale ou d'économies personnelles ? Les étudiants, quant à eux, voient se succéder des enseignants ou des personnels administratifs avec lesquels ils n'ont même pas le temps de se familiariser et qui ne peuvent pas les suivre et les conseiller. Comment se sentir à l'aise dans un monde distant dont ils ne maîtrisent pas les codes ?

Cette enquête laisse un goût amer et suscite une grande indignation. Mais elle va plus loin, puisque son propos principal, après avoir décrit le plus fidèlement possible le paysage sombre d'une sorte de prolétarisation des travailleurs scientifiques, est la recherche de solutions pour s'en sortir. Sortir de la précarisation ne relève pas de l'humanitaire, c'est un objectif éminemment *politique*. Il attaque également les lois (LRU) et mesures (Grand emprunt avec les processus dits d'excellence) qui ont fondé cette situation inacceptable. Ce combat ne pourra être victorieux que dans l'unité des précaires et des titulaires. Dans la convergence des luttes avec tous les autres secteurs où l'on flexiblise, on précarise, on fait disparaître des savoir-faire et des métiers. Dans la perspective d'une démocratie pleine et entière, de la conquête de nouveaux droits et du rétablissement des anciens. Oui, c'est un combat *politique* qui ne relève pas de la simple solidarité dans les équipes où nous menons tant d'efforts tous les jours pour humaniser les conditions de vie et de travail de nos collègues précaires. Mais n'est-ce pas quand les objectifs de l'*humanitaire* convergent avec ceux des combats *politiques*, quand nous voyons descendre ensemble dans l'arène ceux qui étaient jadis deux mondes séparés, battre les mêmes pavés et fixer leur regard sur la même ligne d'horizon, que nous pouvons retrouver l'espoir d'un avenir plus lumineux pour tous ?

quelques pistes de réflexion

par **François Périnet**, maître de conférences à l'IUT d'Orsay

Dans le cadre de la construction d'un projet de refondation de l'enseignement supérieur, il n'est pas inutile de s'interroger sur les succès et les limites du système IUT.

1. Les IUT ont vu le jour à une époque où la formation de techniciens supérieurs à spectre large était reconnue comme nécessaire par une bourgeoisie ambitieuse en matière de développement technologique.

   Les besoins actuels de notre société en matière de développement humain et technologique nécessitent une ouverture de la formation IUT à un public plus large. L'accroissement du niveau de connaissances exigible d'un technicien supérieur comme le niveau scientifique actuel des bacheliers valide la question de porter la durée de la formation de 2 ans à 3 ans (sous forme d'un DUT en 3 ans ou d'une licence technologique).

2. La formation en IUT alliant théorie et pratique, chacune s'appuyant sur l'autre au lieu de s'exclure, est efficace pas uniquement en terme de professionnalisation, mais aussi et surtout en terme de solidité et de profondeur du savoir acquis.

3. Le système national IUT s'est construit sur la base de programmes pédagogiques et de diplômes nationaux, de mise en partage d'expériences pédagogiques.

   Malgré la loi LRU et sa logique de mise en concurrence, ce système perdure. Sa cohérence, l'esprit de coopération entre établissements délivrant le DUT sont fructueux, positifs pour les étudiants qui disposent d'un diplôme reconnu, positifs pour le travail commun des personnels d'enseignement.

4. L'avenir des IUT est au sein des Universités avec reconnaissance de leurs besoins spécifiques.

   Le développement des passerelles à l'intérieur de l'Université entre les différentes formations serait un atout pour chacune de ses composantes. Tout repli « identitaire » des IUT serait destructeur.

5. Le lien enseignement-recherche pourrait se développer plus encore avec une reconnaissance de la recherche technologique dans des laboratoires publics en IUT ou hors IUT.

6. La taille petite ou moyenne des IUT peut favoriser aussi bien un fonctionnement démocratique impliquant les personnels dans les choix et les décisions, qu'un paternalisme ou un autoritarisme des directions. Tout est affaire de luttes.

Politique de Recherche et développement industriel

par **Daniel Steinmetz**, secrétaire général du SNTRS-CGT

Depuis la mise en place de la stratégie de Lisbonne, il est de bon ton de tracer une ligne droite reliant directement la recherche, l'innovation et le développement de l'emploi. Cependant, la réalité impose plus de modestie. Cet effort de modestie est notamment fait par le rapport 2012 de la Conférence nationale de l'Industrie, (CNI), qui montre une certaine déconnexion entre recherche-innovation et retombées en matière d'emploi. Les deux zones du monde où se concentrent en ce moment les deux tiers de l'effort de recherche, à savoir l'Europe et les États-Unis, sont aussi celles où la croissance est la plus faible. On assiste donc au découplage géographique des zones où se réalisent l'investissement en R&D et des zones de production, entre les « cerveaux » et les « bras ». Pour accroitre ses profits, Apple fait construire ses iPad conçus aux USA, par la société chinoise Foxconn, laquelle pratique des conditions d'exploitation si dures qu'elle a connu en 2010 une vague de suicides chez ses salariés.

La reconquête de l'emploi industriel ne peut donc pas passer seulement par une politique de soutien fiscal à la R&D industrielle de type *Crédit impôt recherche* (CIR) ou autres. La CGT conteste l'ensemble du rapport de la CNI, qui ne fait que proposer des mesures supplémentaires d'allégement des charges salariales. Le recul industriel vient principalement d'un choix de *financiarisation* dans la gestion et la stratégie des entreprises, en particulier des grands groupes industriels. Le taux de marge moyen des entreprises est passé de 23,6% en 1980 à 30,2% en 2010, et, dans la même période, le taux d'investissement a baissé de 19,6 à 18,7%. La France est en tête des pays européens pour le niveau des dividendes versés aux actionnaires. Parmi les 5 priorités de la CGT, on trouve notamment la mise en place d'un pôle financier public pour favoriser l'investissement et la nécessité de développer les capacités humaines et l'emploi. Pour cela, il faut donner *par la loi* des droits élargis aux salariés pour intervenir dans les choix des entreprises. Il faut aussi que l'État passe d'une logique libérale de défiscalisation à une politique industrielle réelle, basée sur le contrôle strict des aides *publiques* à recherche *privée*, n'hésitant pas à relancer des grands programmes qui demandent un investissement public et à favoriser des relations coopératives équilibrées entre recherche publique et privée.

Le CIR est au cœur de la politique de défiscalisation du gouvernement Sarkozy. Tout a déjà été dit : son effet d'aubaine, la création par les grands groupes de filiales pour en drainer le maximum possible, la relative marginalisation des PME. Mais l'effet d'aubaine de ce CIR, qui serait le plus avantageux au monde d'après nos gouvernants, s'en trouvera probablement réduit à néant par la concurrence de pays encore moins-disant en matière de fiscalité. La crise actuelle de l'industrie pharmaceutique à Montréal est exemplaire de ce point de vue : Montréal était devenu l'un des pôles mondiaux de la recherche pharmaceutique, grâce notamment à la politique d'aide fiscal du Québec. Mais, appâtées par une meilleure offre de l'Ontario, les Big Pharmas déplacent leur recherche vers cet autre État canadien. On trouvera toujours plus « compétitif » que soi…

S'il faut supprimer ou profondément réformer le crédit impôt recherche, il convient d'examiner également les autres volets de la politique du gouvernement français qui passent par la mise en place d'une stratégie d'attractivité territoriale (qui mise sur la concurrence entre les territoires) avec notamment les pôles de compétitivité et actuellement les Instituts de Recherche Technologiques (IRT) du Grand Emprunt. Aujourd'hui, 71 pôles de compétitivité regroupent 9 000 chercheurs travaillant sur 1000 projets labellisés. Un milliard et demi d'€ publics ont été investis depuis leur lancement en

2005 jusqu'en 2008. Mais 50% des ressources ont été concentrées sur sept pôles principaux, dénommés « *pôles de compétitivité mondiaux* », comme System@tic Paris-Région (Île-de-France), Minalogic (Grenoble) et Aerospace Valley dans le Sud-Ouest. L'opération a été prolongée de 2009 à 2011 ; de nouveaux pôles ont été labellisés, certains supprimés. La dotation de 1,5 milliard sur cette période comprend comme à l'habitude des effets d'annonce, car les crédits sont également pour une partie affichés à l'ANR, à OSEO etc. Aujourd'hui, un certain nombre de projets bénéficient du financement du FUI (Fonds unique interministériel), doté de 600 M€ sur la période 2009-2012 dont 495 M€ pour les projets de R&D et 105 M€ pour les plateformes d'innovation.

Il ne serait pas sérieux, au nom d'une quelconque rigidité idéologique, d'affirmer que de tels efforts financiers ont été sans conséquences positives sur la compétitivité des entreprises concernées. Le problème est bien de vérifier l'efficacité réelle des pôles sur l'emploi dans les territoires et la manière dont les entreprises utilisent ces subventions. Les syndicats possèdent peu d'informations et de moyens concrets d'intervention : la transparence dans la gouvernance est quasi nulle, aucune présence syndicale (sauf en Rhône-Alpes), les PME restent sous la domination des grands groupes donneurs d'ordres et ceux-ci peuvent se désengager et décider des délocalisations sans difficulté. Là aussi, c'est bien le *contrôle des fonds publics* qui constitue l'enjeu principal. Pour cela, les salariés des entreprises, comme ceux des laboratoires publics, doivent avoir plus de droits et se donner les moyens de se concerter.

Le dernier avatar de la politique publique en matière de coopération public privé, sont les Instituts de Recherche technologiques (IRT) du Grand emprunt, dotés d'un capital de 2 milliards d'€. L'idée de regrouper les capacités de recherche publiques et privées pour développer une recherche technologique d'intérêt commun peut sembler séduisante. On a souvent regretté qu'en France il n'y ait pas l'équivalent des Instituts Fraunhofer allemands qui développent une recherche technologique. Mais là aussi, les projets déposés par les IRT sont quasi confidentiels, il est impossible d'en analyser le contenu. Le choix de donner à chacun d'entre eux un statut autonome, sans chercher à s'appuyer sur l'existant, à savoir l'activité technologique des EPIC ou les contrats-cadres entre le CNRS et les grands groupes, est révélateur d'une politique qui s'appuie sur la compétition plutôt que sur la collaboration. Déjà des difficultés apparaissent : qui sera détenteur de la propriété intellectuelle, chaque IRT ou les partenaires qui y sont impliqués ? Comment se fera l'affectation de personnels de la recherche publique ? Pourquoi des structures indépendantes, sans lien organique entre elles ? N'aurait-il pas fallu, comme le propose le Front de Gauche, initier un nouvel organisme de recherche avec une *mission nationale de recherche technologique* ?

Si la gauche gagne les élections, il faudra avoir le courage de remettre un certain nombre de ces dispositifs à plat, du CIR jusqu'au Grand emprunt. Beaucoup de questions restent posées et demandent à être débattues, notamment autour de la nature et de l'efficacité des relations entre l'État et le secteur privé.

Mais ces questions ne pourront avancer que si l'on considère comme prépondérant l'intérêt des salariés par rapport à la seule rentabilité des entreprises et si on leur donne la parole et le *pouvoir* de peser sur les stratégies publiques et sur celles des entreprises.

« Prenez le pouvoir » n'est pas qu'un slogan. Le devoir de la gauche, si elle gagne, sera de le transformer en réalité.

une très mauvaise idée(x)

par Xavier Lambert

Nous dénonçons depuis le début le principe des IDEX et de tout ce qui tourne autour (Labex, Equipex, IDEFI…) parce qu'il apparaît de toute évidence que ces dispositifs sont particulièrement nocifs pour l'Enseignement supérieur et la Recherche. Clés de voûte, pour l'instant encore, de tout le processus de destruction de l'ESR entrepris par la droite, à commencer par le Pacte pour la Recherche et en passant par la loi LRU, les dispositifs d'excellence ont pour objectif clair de désengager au maximum l'État d'un point de vue financier tout en mettant en place des modes de contrôle politiques et économiques particulièrement coercitifs dans le sens des intérêts des marchés financiers.

Du point de vue de la logique de ces dispositifs, le projet UNITI (IDEX de l'Université de Toulouse) est particulièrement exemplaire. Il l'est autant du point de vue de sa structure particulièrement antidémocratique que de l'organisation extrêmement élitiste des formations et de la recherche dans un nouvel établissement issu de la fusion totale de l'ensemble de établissements actuels, l'Université de Toulouse (UT).

Premier élément, qui a une importance significative, l'UT se décline en UT et UT*. L'UT, c'est l'ensemble des établissements fusionnés ; l'UT*, c'est le périmètre d'excellence à l'intérieur de cet ensemble, c'est l'ensemble des dispositifs (formation et recherche) « étoilés » (*sic*). En réalité, la création de l'UT n'est qu'un outil pour le développement de l'UT*.

Ce qui caractérise l'UT, avant tout, c'est son mode de gouvernance. Copie conforme du rapport Aghion sur la gouvernance des universités, l'UT est destinée à avoir le statut de Grand établissement, c'est-à-dire statut dérogatoire par rapport au statut commun des universités. Cela implique un nombre important de conséquences sur le fonctionnement, dont le moindre n'est pas le risque d'explosion des frais d'inscription pour les étudiants. La gouvernance de ce *machin* se résume pour l'essentiel en un DGE (Directeur général exécutif) qui sera « le seul maître à bord[1] » et un « Conseil de surveillance » constitué de 12 membres, « 7 d'entre eux étant des personnalités extérieures indépendantes, libres de tout conflit d'intérêt avec la communauté[2] » (*sic*), les 5 autres seront : le président du Sénat académique, le président du Conseil de surveillance, le président du Conseil d'Université, « 1 représentant des professeurs et des chercheurs », 1 représentant des étudiants et 1 des BIATOSS, les 3 derniers étant élus par le CU. Comme on le voit, on nage en plein délire démocratique !

L'appât : 750 millions d'€. Mais il s'agit d'une dotation non consomptible, ce qui veut dire que ne seront disponibles que les intérêts de cette somme (3%), soit 21 millions d'€. Rapportés à chaque unité, cela revient à une somme qui ne couvre même pas l'inflation ! Pire : tout donne à penser que l'IDEX est en réalité une machine à redéployer les actuelles dotations vers le périmètre d'excellence. Ce fameux périmètre d'excellence est annoncé, dans le document de présentation, comme devant concerner 2 000 enseignants chercheurs et chercheurs sur les 6 520 que compte le site, et 20 000 étudiants sur les 94 000 du site. 80% des financements liés à l'IDEX seront donc destinés à 10% des enseignants chercheurs, chercheurs et étudiants de l'ensemble du site.

Du point de vue du recrutement des enseignants chercheurs ou des chercheurs, deux aspects majeurs: le développement du système *tenure-track*, qui est un dispositif de précarité ; l'endo-recrutement 0 pour les MCF ou les chercheurs, maximum 50% pour la globalité. En outre, les recrutements devront concerner en priorité les dispositifs « étoilés », quels que soient les besoins par ailleurs.

Enfin, un « Pacte » très contraignant liera entre eux les établissements. Toute dérogation à ce Pacte pourra entraîner des *sanctions* qui consisteront en un retrait progressif de l'accès au financement IDEX et à d'autres services (labellisation, etc.), le dernier recours pouvant être l'éviction de l'UT d'un membre ou d'une unité.

En ce qui concerne le volet formations, les choses s'orientent de façon évidente vers une université à deux vitesses dans la même structure. L'objectif clairement annoncé est de mettre en place des diplômes « étoilés » pour un tout petit nombre d'étudiants : « Les meilleurs étudiants seront progressivement orientés vers les programmes spécifiques de licences d'excellence et plus tard vers les mastères et les doctorats d'excellence ». Et, sans fioritures, le chiffre à atteindre est énoncé : « D'ici 2016, l'objectif est d'at-

1. Les citations entre guillemets renvoient à des extraits du texte officiel de présentation de l'UNITI.
2. « Il s'agit de présidents ou de hauts responsables d'établissements universitaires ou de fondations internationales, de dirigeants d'entreprises internationales ou de personnalités du monde de la recherche et tous doivent être extérieurs à Toulouse ».
3. Le Conseil d'Université regroupe les membres des Conseils de Collèges, collèges qui correspondent aux actuels établissements du sup. et qui auront un statut dans l'UT *grosso modo* équivalent à celui des actuelles UFR qui, elles, disparaissent.

teindre un flux de 1000 diplômés des programmes de L* et M* ». Et, sans ambiguïté, il s'agit d'établir des filières d'excellence « qui puissent répondre aux demandes des employeurs et donc augmenter l'employabilité des étudiants ».

Il va de soi que de tels dispositifs sont très coûteux, notamment en terme d'encadrement. La manne attendue de l'IDEX couvrant à peine l'inflation, cela signifie nécessairement un redéploiement des moyens et un certain nombre de mutualisations déjà annoncées dans le projet. Mais il est tout à fait probable que non seulement les étudiants devront payer certains enseignements optionnels comme cela se fait actuellement à Toulouse 1, mais qu'en plus il faut s'attendre à une augmentation substantielle des frais d'inscription. En outre, ces formations « étoilées » auront non seulement obligation de reconnaissance internationale, mais aussi vocation à une composante internationale de mobilité : il est donc à peu près évident que les droits d'inscription, à l'instar des masters *erasmus mundus*, seront « libres ».

À travers la fusion des établissements du supérieur, quel que soit leur statut (privé/public) et leur ministère de rattachement, le propos est de constituer une entité unique qui centralisera tout au niveau de « l'Université de Toulouse » remplaçant l'actuel PRES. Cela signifie que les décisions en matière de recherche, de formations, de gestion des ressources humaines, et donc de financements, se prendront au niveau de la structure centralisée (dans des conditions particulièrement anti-démocratiques) et que, pour permettre que les choses soient traitées encore plus efficacement dans cette logique, cette structure prendra le statut de Grand établissement, avec le statut dérogatoire dont nous avons déjà parlé. Et comme les choses sont bien faites, ce statut *dérogatoire* permet de *déroger*, justement, aux obligations faites aux universités de ne pas dépasser un certain seuil en ce qui concerne les frais d'inscription des étudiants.

Le *machin* toulousain, comme son jumeau de Paris-Saclay, va à l'encontre de ce qui a fait la force de l'université française et a pour objectif essentiel de hisser l'université de Toulouse au 100e rang du classement de Shanghai, au niveau de la *University of California* (Los Angeles) et la *University of Wisconsin* (Madison). On voit tout de suite en quoi cela représente un enjeu majeur pour le développement d'un enseignement supérieur qui permette au plus grand nombre l'accès aux niveaux d'études le plus élevé et pour une recherche qui soit réellement au service des besoins d'une société.

Une intersyndicale s'est créée sur le site toulousain pour dire non à cette horreur et les réactions de la communauté universitaire toulousaine se multiplient à tous les niveaux pour la rejeter. Demain, la gauche aura le devoir de l'abolir. En aura-t-elle la volonté et le courage ? Le Front de Gauche est là pour ça.

un archétype

par Roger Fourme

Partout en Europe, la réponse apportée aux questions relatives à l'enseignement supérieur et à la recherche (ESR) a été l'esprit de Lisbonne, visant à construire « l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde ». La France (comme d'ailleurs l'Allemagne), disposait d'un ensemble d'établissements assez bien répartis sur le territoire (situation reflétée au classement dit de Shanghai par un rang très honorable dans les 500 premiers établissements, sinon dans les 100 premiers). Comme dans d'autres domaines, par exemple le dispositif hospitalier, la tendance de la droite a été de casser cette relative homogénéité au profit de regroupements autour de quelques pôles (les initiatives d'excellence ou IDEX) censés rassembler chacun un potentiel de recherche *sur-critique* et de forte visibilité, directement connecté à de grandes entreprises et largement piloté par des objectifs de court terme. La combinaison de la décroissance du financement récurrent au profit des dispositifs contractuels pilotés notamment par l'ANR, du recours massif à l'emploi précaire, de la compétition exacerbée à tous les niveaux ont été les leviers essentiels pour forcer la communauté à subir ces évolutions. L'AERES, au lieu d'une évaluation par les pairs, a joué un rôle politique important pour les labellisations, et donc pour la redistribution des cartes.

L'IDEX Paris-Saclay, qui préfigure l'Université Paris-Saclay, vient d'être retenu dans la seconde vague d'attribution. C'est le plus gros du territoire et le plus symbolique de tous, celui que N. Sarkozy avait fait sien alors qu'il n'était encore que ministre de l'Intérieur. Il regroupe deux universités, l'UPSud et l'UVSQ (Paris-Sud et Versailles-Saint-Quentin), 10 Grandes Écoles et 6 organismes de recherche (CNRS, ONERA, CEA, INRIA, INRA, IHES). Son statut est celui d'un *Établissement public de coopération scientifique* (EPCS), créé et défini par le Pacte pour la Recherche de 2006. Son rôle est d'assurer : la mise en place et la gestion des équipements partagés entre les membres fondateurs et associés participant au pôle ; la coordination des activités des écoles doctorales ; la valorisation des activités de recherche menées en commun ; la promotion internationale du pôle. On est donc loin des missions d'une université au sens habituel du terme.

Les instances de gouvernance sont basées sur la FCS (la Fondation de coopération scientifique pilotant le projet) et mettent fin à tout fonctionnement collégial. Chaque établissement fondateur, dont l'UPSud, devra donner une « délégation opérationnelle » à cette nouvelle gouvernance. L'instance de plus haut niveau est un Comité exécutif d'au maximum 60 membres, dont 19 représentants des fondateurs (et désignés par eux), 8 représentants des enseignants, chercheurs et assimilés (ingénieurs de recherche du CEA), regroupés dans le collège des élus (élus au 2e degré par des grands électeurs), 3 représentants du monde économique, 3 des partenaires associés de la fondation, 1 personnalité qualifiée, et finalement le président de l'EPPS (Établissement public Paris-Saclay), représentant direct de l'État. Au sein de cette assemblée, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche se voient attribuer des voix, théoriquement en fonction de leur poids respectif. Ainsi l'université et le CNRS auraient ensemble 14% des droits de vote, alors qu'ils représentent 51% des personnels et 64% des étudiants ! Notons également qu'il n'y a dans cette assemblée aucun représentant des autres catégories de personnels ni des étudiants. Le CA (Conseil d'administration) est composé de 14 membres issus de l'assemblée dont 2 des élus des personnels chercheurs et assimilés. Il y a aussi un comité de vie étudiante, dont on ne sait comment les représentants des salariés et des étudiants seront choisis. L'élaboration de la politique scientifique adoptée par le CA se fera par un comité de stratégie scientifique et d'innovation de 20 personnalités scientifiques désignées par le CA, dont 5 représentants du monde socio-économique (gageons que syndicalistes et citoyens ne rentrent pas dans la définition des « représentants du monde socio-économique »). Donc plus aucune collégialité, plus d'instances représentatives comportant un nombre suffisant d'élus. Il s'agit de mettre au pas recherche et formation pour les orienter vers les seuls objectifs de l'innovation. Le périmètre scientifique sera celui des structures en EX (pour « excellence »), avec la concentration des moyens sur quelques priorités stratégiques orientées par les seuls besoins d'innovation. Combien de domaines de recherche – pas en cour ou pas encore consacrés – seront ainsi éliminés ?

L'argumentaire présenté au jury international pour le réexamen du projet vaut le détour. C'est un document élaboré par un cabinet spécialisé et évidemment rédigé en anglais. L'organisation de l'IDEX est basée sur 6 *Schools* trans-établissements. Chaque *School* est dotée d'un doyen et d'un comité de pilotage, et subdivisée en Instituts et en Départements. La liste comprend : *Basic Sciences, Engineering, Life Sciences, Medicine, Economic and Social Sciences, Business. L'Engineering School* (qualifiée de *major step*

forward) regroupe l'X, Supélec, Centrale, l'Institut Telecom, l'IOGS (Institut d'optique *Graduate School*), l'ENSTA et les formations d'ingénieurs de l'UPSud.

Du côté de l'enseignement, l'accent est mis sur les niveaux M et D. Il s'agit de fournir des nouveaux cadres au privé comme au public en mettant l'accent sur « l'acculturation à l'innovation » (sic) afin de permettre la contribution au « développement économique et social ». La coupure entre le niveau licence, largement négligé, et les masters et le doctorat qui doivent permettre de recruter les élites, est consacrée. La licence n'est plus mentionnée dans l'action « Formation » sauf pour indiquer qu'il s'agit de préparer à « l'innovation » dès ce niveau. Il ne s'agit plus de permettre au plus grand nombre possible d'étudiants la réussite à ce premier échelon des études supérieures, mais de prélever sur ce vivier une petite minorité pour alimenter les niveaux M et D. De fait, le niveau licence sera laissé à l'UPSud, qui aura délégué à la nouvelle instance ses responsabilités en matière de recherche et d'enseignement supérieur pour ce qui concerne les masters et les doctorats (avec un seul collège doctoral et un dispositif unique pour les masters recherche, labellisés Université Paris-Saclay), l'UPS devenant ainsi un *college* à l'américaine.

Le Front de Gauche s'est prononcé pour la suppression de la LRU, du Pacte pour la Recherche et des « labellisations », ces outils de discrimination, dont les LABEX et les IDEX. Notons que les propositions de François Hollande sont différentes (voir notamment son discours à Nancy le 5.03). Concernant les labellisations « il ne peut s'agir de remettre en cause le travail considérable accompli par les équipes ni renier la parole de l'État. Mais nous devrons corriger ces inégalités territoriales… », donc sans doute des IDEX supplémentaires. L'ANR doit être « recentrée » vers les priorités nationales, les projets émergents et les projets interdisciplinaires. L'AERES doit devenir « moins complexe et moins opaque », le Crédit impôt-iecherche « recentré » sur « les entreprises qui en font le meilleur usage ». Dans leur état actuel, ces propositions ne permettent pas d'entamer un véritable processus de reconstruction et ne sont pas à la hauteur des attentes considérables et des besoins de clarification de la communauté scientifique.

Des pressions fortes venant du gouvernement (et d'autres sources) s'exercent actuellement sur les établissements pour signer hâtivement des contrats relatifs aux IDEX. Cette procédure au pas de charge défie toute démocratie et toute légitimité. De toute manière, une politique de gauche ne devrait pas connaître le mot « irréversible », s'agissant de constructions non conformes aux missions de service public et aux exigences des personnels.

Pour l'avenir, la question des IDEX devra faire l'objet d'un débat démocratique au sein du processus de reconstruction graduel de l'ESR. Ce débat est engagé pour l'IDEX Paris-Saclay : en particulier, les Conseils de l'UPSud ont adopté une motion précisant que l'université ne signera aucun contrat du projet IDEX avec l'État « à très brève échéance de quelques semaines voire de quelques mois » et ont affirmé dans une déclaration quelques conditions essentielles pour que le projet d'Université Paris-Saclay devienne « compatible avec l'avenir de l'UPSud ».

Ajoutons enfin que, quel que soit l'avenir du projet, il est clair, en consultant la liste des partenaires, qu'il s'agira d'un lieu névralgique pour le maintien en l'état ou l'évolution du système dual Universités-Grandes Écoles. Là aussi, la gauche doit débattre démocratiquement et relever le défi de la véritable formation de haut niveau pour tous. Le Front de Gauche s'y emploiera.

le cas de l'*Initiative d'excellence* des universités toulousaines

par Jean-Paul Malrieu

Ce texte a suscité un grand intérêt dans le milieu académique toulousain, et au delà.
Nous sommes heureux de le publier aujourd'hui avec l'autorisation de son auteur, que nous remercions vivement.

Enseignant-chercheurs et chercheurs toulousains vont-ils approuver le projet « Idex » du site, censé définir le cadre dans lequel s'exerceraient la production et la transmission de connaissances, fonctions traditionnelles de l'Université ? L'ont-ils lu ? Ce texte, de conception confidentielle, a été d'abord écrit en anglais, avec l'aide bien rémunérée d'une entreprise d'industrie du management (puisque les universitaires ne savent apparemment plus écrire eux-mêmes leurs intentions).

Il faut le lire. D'abord pour son style grandiloquent : « Faire de Toulouse le fer de lance français de la compétition mondiale pour la suprématie de la connaissance ». Mais surtout parce qu'il signe la fin d'une tradition académique multiséculaire de collégialité, de liberté de la recherche, d'indépendance et d'une certaine confiance entre pairs. Il instaure le soupçon, la mise sous surveillance par des juges externes, une majorité de 7 membres sur 12, au profil non défini, constituant le « conseil de surveillance ». Il désigne un Secrétaire général exécutif aux pleins pouvoirs. « January 2018 : The University of Toulouse is a unified university with a single destiny, a single community and a single budget, […] with an independant board and a single captain ».

Étrange unité d'une communauté qu'il faudra découper au plus vite entre un monde « d'étoilés » et son reste. Partout sont brandies les menaces de sanctions et de dégradation (la perte des étoiles, qui donnent droit aux distributions de faveur). « Surveiller et punir » : était-ce à ce programme que devait aboutir la loi LRU, supposée rendre leur *autonomie* aux Universités, à cette caporalisation impérative ? À la signature d'un Pacte contraignant, irréversible, d'application immédiate, et qui ne serait pas révisable ?

Quelles justifications à ce projet ? Etre visible depuis Shanghai, nous dit-on, ce qui plairait au Prince et aux médias, mais ne garantit en rien une meilleure contribution globale à la production de connaissance. Et émarger aux intérêts du Grand emprunt. La recette ? D'abord agréger, faire plus gros. Mais ensuite dégraisser, en définissant une élite « étoilée ». Aucune réflexion sur la dynamique réelle qui fait émerger les idées nouvelles d'un tissu de laboratoires raisonnablement irrigué : la concentration des moyens sur un périmètre d'excellence pourvoira à tout.

On notera d'un côté les prétentions ubuesques d'une programmation à la soviétique, qui fixe pour 2021 le nombre des scientifiques les plus cités, le nombre de médailles d'or et d'argent, celui des membres de l'IUF, qui veut augmenter de 10% le pourcentage de coproductions internationales, multiplier par 2 le nombre des brevets, par 36 leurs revenus et par 4 le rythme du nombre des start-up créées. Toulouse augmentera même sa part dans la production scientifique nationale ! Qui sait quelle fraction de ces objectifs sera atteinte ?

Ce qui par contre est institué, et accessible, c'est la sacro-sainte mobilité : plus de recrutement, ni de promotion internes. Maîtres de Conférences méritants qui pensiez prétendre à développer sur place vos projets déjà bien engagés, renoncez-y, prévenez votre conjoint qu'il ou elle doit renoncer à ses propres plans, ou divorcez. Plus de postes sécurisés pour les jeunes enseignants, qui devront vivre 2 fois 3 ans dans l'inquiétude d'un possible renouvellement. L'hypothèse implicite à la base de cette règle c'est que l'angoisse est le moteur de l'efficience. Ce texte repose sur une dogmatique néo-libérale qui se passe de toute démonstration (l'Espagne, qui fonctionne, pour des raisons culturelles, sur l'endo-recrutement, connaît pourtant un bel essor scientifique), qui ne fait aucune place ni au doute ni à la tolérance, et fait fi de la part de sérénité nécessaire à une recherche un peu profonde. À la lecture de ce texte, on a l'impression que l'excellence autoproclamée des « éminents » se mesure au nombre des branches médiocres qu'ils auront coupées. Il y a déjà de l'indécence à brandir son excellence. Mais ce texte laisse transpirer de lamentables voluptés punitives.

L'objectif de ce dispositif est-il vraiment de capter et redistribuer aux meilleurs la somme, finalement modeste, tirée des intérêts de la part du Grand emprunt allouée à ce projet ? Les intérêts de cette somme, 750 millions d'€, ne représentent qu'une fraction marginale (de l'ordre de 3%) des crédits que reçoivent les établissements concernés. C'est pourtant au nom de ce court pactole, dont ne bénéficieront que les 10% des acteurs situés dans le « périmètre d'excellence », que les porteurs du projet veulent procéder à cette révision radicale des règles de fonctionnement du monde académique, révision qui concernera, elle, 100% des personnes concernées. Il n'est pas interdit de penser que la cagnotte agitée aux oreilles dociles des responsables est surtout là comme l'appât qui permettra l'adoption d'une véritable révolution de règles.

Mais qui soutient, activement ou passivement, un pareil projet ? Au poste de pilotage, des doctrinaires, pressés de brandir le fouet stimulant de la compétition pour réveiller un monde académique supposé assoupi, alourdi des inerties de la médiocrité.

Derrière eux, des responsables mus par leur sempiternel reflexe de bons élèves, toujours prêts à lever le doigt quand le Maître demande : « qui saurait faire ? ». Puis des inquiets, qui craignent qu'un refus de jouer au jeu de l'excellence ne les désigne comme médiocres. Enfin tous ceux qui croient devoir prendre rang dans la file alignée devant le robinet d'un possible financement. Parce que, disent-ils, ne pas se porter candidat « serait se tirer une balle dans le pied ». On perd donc son âme pour sauver son pied.

Et puis nous, enseignants et chercheurs de base, la majorité, déjà si accablés d'enseignements en détresse d'étudiants et de tâches administratives, obnubilés par la rédaction de nos candidatures à des contrats de plus en plus aléatoires, pressés d'écrire le nième article nécessaire au maintien de notre notation par l'AERES. Si stressés, si obscurément désespérés que nous ne prenons pas le temps de lire les plans de l'usine à gaz sous surveillance panoptique où nous sommes supposés vivre - ou tuer - le métier de passion que nous avions choisi.

grec ancien

interview de **Pascal Luccioni**

Cette fois-ci, c'est *XYZ* qui s'adresse à un helléniste en lui demandant de se décrire, de se situer dans le paysage scientifique actuel (et, pourquoi pas, futur ?), de nous faire part du plaisir d'étudier et d'enseigner le grec ancien, mais aussi de ses interrogations et de ses limites. Après le latin, présenté au n°6, voici le grec. Comme vous le constaterez aisément, les langues anciennes sont loin d'être « mortes » : dans un monde friand d'immédiateté, loin de prôner la nostalgie d'un âge d'or hypothétique des humanités, notre collègue nous livre une analyse sans concession, mais avec humour et vigilance, de ce que signifie être helléniste aujourd'hui.

Quel est ton métier ? Quelle est la qualification requise pour l'exercer ?

Je suis maître de conférences (MCF) de langue et littérature grecque à l'Université Jean-Moulin Lyon 3. Pour devenir MCF, il faut avoir fait une thèse, mais, dans les langues anciennes, il est assez fréquent que les commissions de spécialistes (pardon, les comités de sélection… ou les « viviers »… on ne sait plus comment appeler ces machins) préfèrent les candidats qui ont aussi passé l'agrégation de lettres classiques ou de grammaire (j'ai passé l'agrégation de grammaire). Il y a une sélection sur dossier, suivie d'un entretien. Quand j'ai passé le concours de recrutement il y a treize ans, il y avait environ une trentaine de dossiers par poste, sauf « fléchage » particulier. Aujourd'hui, on en est à environ cinquante dossiers par poste.

Je suis enseignant chercheur. J'enseigne la langue et la littérature grecque à tous les niveaux (de la première année de licence à l'agrégation) et j'essaie de publier régulièrement des articles etc. de recherche, sans pour autant accorder beaucoup de crédit aux injonctions de type *publish or perish* qui sont très à la mode en ce moment. Je préfèrerais avoir plus de temps pour réfléchir et publier moins.

Je suis spécialiste de la littérature technique d'époque impériale : textes médicaux, traités de botanique médicale, agronomie. En ce sens, dans une discipline qui est elle-même un peu marginale, je me sens un peu à la marge, mais cette position n'est pas inconfortable, ou plutôt cet inconfort nécessaire est sans doute aussi le prix d'une certaine liberté.

On entend souvent contester « l'utilité » des langues anciennes. Penses-tu que c'est en termes d'utilité que l'on doit réfléchir ? Comment les situer dans l'université et la recherche actuelles ?

L'argument de l'utilité me laisse assez sceptique : il est mis en avant par des gens qui font souvent des choses dont l'utilité n'est pas très apparente (l'utilité des fonds de pension américains…). Par ailleurs, il me semble que les êtres humains n'ont pas un sentiment éternel et univoque de l'utile et de l'inutile. Ces notions bougent, elles entrent dans des systèmes de pensée qui ont une histoire. Demain, d'autres choses paraîtront utiles, ou bien ce n'est pas tant l'utile que l'on mettra au pinacle, mais le gentil ou le nécessaire. C'est en étudiant les langues anciennes, par exemple, ou l'histoire, ou l'anthropologie, que l'on peut comprendre cela de façon adéquate, et non pas en faisant l'étude superficielle de la gestion d'une « boîte » de publicité ou de sondages, qui sera obsolète demain, ou plutôt qui l'est déjà ce soir.

Faut-il être utile à son temps ? Ou bien peut-on espérer qu'on le fera changer dans ce qu'il a d'intolérable ? Dans le « retard » des langues anciennes, dans leur lenteur, dans leur application à ne pas entrer dans les modes mercantiles, il y a quelque chose comme la promesse que les bribes qui subsistent du passé peuvent aider à faire dérailler le présent. Un philosophe célèbre a dit que les philosophes qui le précédaient avaient surtout *interprété* le monde, mais que ce qui importait, c'était de le *changer* (Marx, 11e thèse sur Feuerbach). Mais ce même philosophe aurait admis, c'est évident, que l'interprétation que l'on donne du monde est encore une façon de le changer (est-ce une façon suffisante ?).

Quant à la position des langues anciennes dans l'Université actuelle, je ne sais trop qu'en dire. Elle est en partie conditionnée par l'inactualité que je viens de souligner, et il est évident qu'il y a une volonté des gouvernements de droite de saboter des enseignements qui ne produiront pas de bons petits soldats du capitalisme contemporain ; et à vrai dire il y a dans une grande partie de la gauche une sorte de méfiance envers les langues anciennes, qui paraissent désuètes et par là courent le risque du conservatisme. Mais la position difficile des langues anciennes ne me paraît pas plus tragique que celle de l'ethnologie (pour prendre un exemple que je connais un peu).

Quel est l'impact des récentes « réformes » (LRU, Idex, Labex, RGPP etc.) sur l'exercice de ton métier ?

Je ne peux pas dire que nous soyons déjà touchés directement par la RGPP, encore que les conditions de travail des personnels ATOSS (administratifs, techniciens, ouvriers, sociaux et de Santé ; ah, pardon, il y avait un gros mot dans ce sigle, on l'a remplacé : ATSS... ; la *damnatio memoriae* du mot « ouvrier » a aussi une histoire...) soient de plus en plus « tendues » à cause, notamment, de l'introduction de la « rentabilité » dans l'éducation, la recherche, etc.

grec ancien

La LRU conduit à faire disparaître la démocratie universitaire, sous prétexte de « gouvernance », de « gestion », etc. Les universités sont « autonomes » (mais elles sont de plus en plus nombreuses à être sous tutelle). Et les affidés du président ont bien souvent la possibilité de gérer les formations (nombre d'heures, renouvellement des postes, recours à des chargés de cours, etc.) à coup d'oukases, sans consulter les enseignants-chercheurs, encore moins les administratifs.

Cela dit, la culture « démocratique » des universitaires étant ce qu'elle est, on ne peut pas en attendre beaucoup non plus… Encore faudrait-il plutôt encourager les initiatives qui vont dans le sens d'un partage des pouvoirs, des responsabilités et des tâches ; avec la LRU, on les torpille pour donner tout pouvoir à ceux et celles qui se tiennent auprès des équipes administratives. Et des officines de « conseil », d'aide à la rédaction de projets etc. entrent petit à petit dans l'Université, pour faire avancer une privatisation rampante qui est de toute évidence à l'ordre du jour.

Quant aux *Bidulex*, ils ont entre autres pour fonction de faire entrer les universitaires dans ce qu'on est convenu d'appeler une « culture du projet ». Ceci rejoint évidemment ce que nous avons dit tout à l'heure sur l'(in)utilité ou l'inactualité des humanités. Il ne faut pas baliser à l'avance le chemin que s'apprête à prendre la raison, en contraignant les chercheurs à annoncer ce qu'ils trouveront (et celui qui l'a dit le plus comme il faut touche le pactole) : il faut essayer de leur donner le moyen de sortir des sentiers battus. C'est là que la raison sera utile, demain (et non pas dans la répétition d'aujourd'hui, déjà ressassé à l'envi). En ce sens, le passé et le lointain me paraissent, en ces temps un peu amers, des *antidotes* aux *présents* dont la modernité nous fait don et nous accable.

En tant qu'enseignant, tu es constamment en contact avec les jeunes : comment les motiver pour choisir des métiers exigeants comme le tien, pour que le vivier ne soit pas tari ?

Il est très difficile de motiver les jeunes, mais je ne suis pas sûr que l'exigence soit ce qui les ferait fuir. Il y a d'une part une sorte de péréquation entre la difficulté de la formation et le pouvoir ou les avantages que l'on en retire : tant qu'à faire une formation qui n'apporte aucun pouvoir et peu d'argent, autant en choisir une qui paraisse plus facile. Il y a ensuite la lente mais continue diminution de l'enseignement du grec et du latin au lycée, qui fait que les jeunes, comme tu dis, n'ont souvent même jamais entendu parler des lettres classiques. Il y a sans doute aussi une forme de sclérose qui est en partie le pendant des qualités de la philologie, qualités dont je parlerai dans quelques instants : le philologue semble parfois vouloir adhérer à son image, celle d'un vieillard un peu grincheux et rassis, qui professe sans passion des idées reçues et adhère à des politiques surannées, voire franchement rétrogrades.

Certes, il faudrait que les jeunes lisent. Qu'ils sachent des langues. Qu'ils apprennent l'histoire. Mais faut-il absolument qu'ils fassent du latin ou du grec ? Je n'en suis pas sûr.

De fait, il y aurait bien d'autres choses à faire : la philologie n'a pas vocation à se limiter à la Grèce ou à Rome. Certaines qualités éminentes se sont développées à l'occasion de l'étude de l'Antiquité classique : précision, rigueur (notamment en matière de bibliographie), expertise linguistique, pluridisciplinarité, *scepticisme* (j'entends par là une prudente suspension du jugement, en l'absence d'arguments contraignants). Elles ont été peu ou prou exportées à d'autres domaines de la recherche, mais bien du travail reste à faire. Cette extension du domaine de la philologie me semble au moins aussi importante que la défense (parfois quelque peu crispée) de nos disciplines. Dans cette perspective, et pour la défense et illustration de leur discipline, il faut évidemment que les enseignants de langues anciennes ne soient pas hostiles par principe aux croisements féconds qui sont tentés ici ou là (je pense à l'anthropologie, aux *gender studies*…) même si des disciplines comme l'édition de texte ou la philologie resteront au cœur de leur métier.

Les SHS, et plus particulièrement les « humanités » et encore plus les sciences de l'Antiquité, ont servi d'outil de sélection sociale des étudiants. Cela se poursuit-il de nos jours ? Si oui, comment le dépasser ?

Il est certain que cela se poursuit d'une façon ou d'une autre, mais c'est sans doute moins accentué qu'il y a quelques dizaines d'années. On peut diminuer ce biais en en prenant conscience (ne serait-ce qu'en lisant Pierre Bourdieu), pour éviter de se laisser trop aisément berner par un certain « brillant » que les « héritiers » savent donner à leur production intellectuelle ; mais on ne peut pas y remédier complètement. D'autre part, on pourrait concevoir de distinguer deux finalités aux études : procurer à l'étudiant une relative adaptation au monde dans lequel il va vivre, et à la merveilleuse époque moderne qui est la nôtre (auquel cas il est d'une part probable, d'autre part injuste, que les humanités reproduisent les qualités approuvées par une classe dominante, pour faire court) ; deuxième finalité, opposée ou au moins « latérale », donner à l'étudiant un esprit critique qui lui permette de refuser l'ordre de son temps, d'aider à défaire cet ordre en étant capable de montrer comment il est construit. Cette deuxième fina-

grec ancien

lité me paraît moins susceptible de contribuer à la sélection sociale des étudiants. Mais sommes-nous encore capables de la proposer aux étudiants ? Il est certain qu'elle ne risque guère d'être à la mode.

On vante « l'esprit bien tourné » de diplômés SHS, qui les destinerait à être choisis comme cadres par les DRH des grandes entreprises. Penses-tu que c'est un danger pour ton métier et pour les sciences de l'Antiquité en général ?

À vrai dire, le danger n'est peut-être pas tant que les diplômés SHS soient à l'occasion « employables » par de grandes entreprises (je reviendrai sur ce terme dans quelques instants), mais plutôt que l'on considère que le critère ultime de la « qualité », voire de la notation (mais faut-il noter ?) d'une formation soit justement cette « employabilité » et non les qualités intrinsèques des formations : il s'agirait alors non pas tant de fabriquer, à partir de ces « pierres vives », un bon *instrumentum* (c'est un des noms de l'esclave en latin), que de contribuer à ce que ceux qui étudient puissent jouer leur rôle dans la communauté humaine. On demanderait alors aux universités : y apprend-on à penser comme il faut ? Ces formations nous donnent-elles l'occasion d'apprendre à être humain de façon plus profonde ou plus belle ?

Le prétendu monde de l'entreprise est devenu une sorte de *gnomon* par lequel on va étalonner la qualité de tout (ah, les agences de notation !) ; mais il y a bien d'autres entreprises que celles qui ont pour vocation de faire gagner de l'argent à quelques capitalistes : publier un dictionnaire, recenser des inscriptions grecques, faire partager la compréhension qu'on acquiert d'autres mondes, d'autres êtres humains, voici quelques *entreprises* autrement aventureuses que la prétendue libre entreprise dont l'Université est en train de devenir une succursale. Il faut enseigner aux étudiants que leur esprit bien tourné peut aussi leur servir à *critiquer* (un beau mot d'origine grecque), voire à discerner le bien et le mal, ou même à donner aux auditeurs de demain de nouveaux plaisirs en poésie. Et tel gros patron peut bien aussi, à l'occasion, modestement accepter qu'un esprit critique et inventif lui soit utile, ce ne sera pas si grave.

NOS PROPOSITIONS EN DÉBAT

construisons ensemble le Front de Gauche de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Engagé-e-s dans le Front de Gauche, travailleurs scientifiques de tous les champs disciplinaires, de toutes catégories, nous voulons construire un large rassemblement autour de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cela suppose votre contribution et votre engagement.

Comme vous, nous sommes scandalisé-e-s par le déferlement des contre-réformes qui se sont abattues au pas de charge sur l'enseignement supérieur et la recherche durant tout le mandat de N. Sarkozy.

Le service public national d'Enseignement supérieur et de la Recherche doit faire face à de nouveaux défis sociaux et environnementaux ; les relever suppose de permettre à toutes les citoyennes et citoyens, par la formation initiale ou permanente d'accéder au plus haut niveau de la connaissance. Il suppose la coopération la plus large entre potentiels nationaux, européens, et mondiaux. Le printemps arabe met au premier plan des urgences la coopération scientifique et technologique avec les pays du Sud, pas les ventes d'armes, ni un modèle universitaire clefs en main.

Devant la crise écologique, les dégâts planétaires d'un système boulimique de profits et le pillage des ressources naturelles, il faut des choix nouveaux sur le plan énergétique, comme sur le mode de production. Après Durban, chaque pays est mis en demeure d'agir contre le désastre du réchauffement climatique. L'enseignement supérieur et la recherche doivent y apporter leur contribution.

Nous voulons contribuer à créer les conditions du libre développement des capacités créatrices des êtres humains en construisant d'autres référentiels que ceux des modèles productivistes prévalant jusqu'alors. Cela suppose un fort développement industriel et technologique en interaction avec la recherche, où prévale la logique de service public. Le droit de tous à pouvoir intervenir sur les choix de stratégie scientifique, de maîtriser les enjeux technologiques et industriels, doit être garanti par des instances appropriées.

La politique de N. Sarkozy tourne le dos à cette vision d'avenir. Jamais le potentiel universitaire n'a été ainsi saccagé, sous couvert d'excellence. Jamais le CNRS n'a fait l'objet de tels assauts qui minent son existence en tant que *Grand organisme public de Recherche généraliste*. Avec cette politique, l'asservissement à l'économie libérale, aux grands groupes et à leurs actionnaires est devenue la règle ; jamais l'indépendance intellectuelle des métiers de la recherche n'avait été autant compromise. La connaissance n'est pas une marchandise.

Pas davantage que vous, nous n'acceptons que nos métiers soient livrés aux affairistes ; pas davantage que vous nous n'acceptons le credo de la précarisation, la xénophobie, une démocratie mise au pas, les droits des femmes ignorés ou comprimés, l'évaluation par les pairs saccagée et mise à la sauce des agences de notation, une collégialité raturée. Nous le proclamons avec vous : la logique managériale ne peut être le mode d'existence de l'enseignement supérieur et de la recherche ; avec elle, nos métiers perdent tout sens, nous ne l'acceptons pas.

Mais cet ensemble de mesures désastreuses n'est pas isolé ; il puise ses fondements dans le Traité de Lisbonne, dans la prétendue stratégie de Bologne, dans les prétendus dogmes de l'OMC… De tout cela, on peut et on doit sortir.

Aujourd'hui, vous en faites le constat comme nous : les choix politiques mis en œuvre ont apporté partout le désordre, la démotivation, le gâchis de temps et de compétences. Pour le Front de Gauche, une rupture avec cette politique de mise en concurrence de tous contre tous est indispensable. C'est la condition de la mise en œuvre d'une autre politique.

Nous faisons nôtres ces mots du Manifeste des intellectuels de Guadeloupe : « Lier, allier, relayer, rallier ».

Une autre politique marquée par des choix de gauche est possible ; elle n'est possible qu'avec vous ; le Front de Gauche avance des propositions, contenues dans le programme *L'humain d'abord*, mais ces propositions sont soumises à débat, critique, enrichissement et approfondissement.

Ensemble, faisons sauter les étouffoirs d'avenir que sont les IDEX, la loi dite LRU, et autres AERES ; le *Pacte pour la Recherche* doit être abandonné, l'ANR profondément transformée.

Ensemble, donnons du punch à la gauche ; elle en a besoin.

Résistons, débattons, construisons ! Avec toutes celles et ceux déjà dans l'action, rendons impossible tout nouveau pas en avant de cette politique.

Ensemble, construisons des choix neufs, de gauche, rendons les incontournables ; rejoignez-nous.

Vous avez besoin du Front de Gauche, le Front de Gauche a besoin de vous !

Signez, faites signer cet appel sur le site :
http://www.placeaupeuple2012.fr/esr/

le programme du PCF pour l'Enseignement supérieur et la Recherche

L'enseignement supérieur et la recherche constituent des aspects névralgiques d'une conception de la société et de la civilisation. Ils doivent et peuvent porter la marque d'une politique qui vise à s'extraire des dogmes et du carcan d'un capitalisme qui a atteint ses limites historiques. C'est le sens que le PCF donne à une politique de gauche.

Les enjeux planétaires et civilisationnels actuels et futurs exigent une tout autre réponse politique que celle de la soumission sans cesse aggravée aux exigences des marchés financiers et des Agences de notation, gardiennes du Temple de l'Argent. Dès à présent, doit être mise en chantier l'élaboration d'une autre loi pour l'enseignement supérieur qui remplacera l'actuelle LRU dont nous exigeons l'abrogation. Cela suppose un processus de grande ampleur, non une énième réédition d'États généraux soigneusement balisés, consensuels et permettant au final de poursuivre la même politique de façon déguisée. Tous les acteurs doivent être associés à cette construction, dans le respect absolu de leur indépendance vis-à-vis de tout gouvernement, comme de tout parti politique. Nous concevons cette élaboration comme une *contribution législative nationale*, à la suite d'un inventaire des dégâts et de mesures urgentes de réparation. Cette contribution devra impliquer les Établissements, les équipes, les laboratoires, les individus.

Le sinistre tableau de l'application des recommandations contenues notamment dans le Rapport Lévy-Jouyet relatif à l'« économie de l'immatériel » est aujourd'hui un constat général :

- Mise en concurrence des établissements, des équipes, des curricula, concentration à l'extrême de tous les pouvoirs.
- Abandon de toute préoccupation de cohérence nationale, mise en pièces des missions et de la logique de service public, précarisation accrue et RGPP.
- Tendance à la généralisation de la recherche répondant à des « appels d'offres » limités dans le temps et exigeant des résultats immédiats.
- Réduction drastique des représentants de la communauté scientifique.
- Introduction subreptice de mécanismes de sélection à l'entrée de l'université, puis leur généralisation sous couvert d'efficacité voire de démocratisation.

Ces principes sont déclinés de façon comminatoire dans les rapports de la commission Attali. Ils illustrent de façon cohérente les principes du traité de Lisbonne. Ils poursuivent la logique perverse du « processus de Bologne », instituant, sous prétexte de « lisibilité européenne », le LMD qui, depuis, n'a fait l'objet d'aucune évaluation pluraliste et critique. De surcroît, Valérie Pécresse, dans un livre co-écrit avec Axel Kahn, n'hésitait pas à avouer qu'il fallait « achever la réforme du LMD ». Une décennie et la « chose » n'est pas achevée ! La « lisibilité » n'était donc qu'un prétexte pour imposer à l'enseignement supérieur français une totale rupture avec des traditions dont le potentiel n'était pas épuisé.

La construction européenne actuelle est véritablement un cas d'école.

Le champ universitaire en Europe a mis en pleine lumière le rôle du « processus de Bologne ». Celui-ci s'inspire du « nouveau management public européen », combinaison de rhétorique libre-échangiste et de pratiques de contrôle confinant au totalitarisme. Ce processus est chaotique, destructeur de pans entiers de référentiels nationaux en matière de formations diplômantes, sans pour autant élever le niveau général des populations : c'est pourquoi sa mise en cause est incontournable. Le LMD a été le levier de la mise en concurrence des établissements d'enseignement supérieur dont la loi LRU française est une nouvelle étape codifiante. Les trois déclarations de Paris (1998), de Bologne (1999), de Lisbonne (2000) n'en font qu'une. S'y ajoutent les déclarations et décisions du Sommet de Louvain (2009) et, plus proches de nous, les découpages et redécoupages tant décriés des disciplines scientifiques et des concours des organismes de recherche sous l'égide de la *Stratégie nationale de la Recherche et de l'Innovation* (SNRI).

Le « processus de Bologne » a son origine à l'*Acte unique* mis au point sous présidence Delors, visant au démantèlement de toute entrave à la libre circulation des capitaux et des services. Il est amplifié grâce aux cycles successifs de l'OMC et en particulier l'AGCS (Accord général sur le commerce des services). Par le biais de cet accord, sans débat et sans vote, l'enseignement supérieur n'est plus un *droit national* inscrit dans la loi, mais un *service international* pouvant être vendu et acheté à n'importe quel fournisseur. Les clauses qui découlent de cet accord sont du ressort exclusif de la Commission européenne. Elles inspirent aujourd'hui un certain nombre de « réformes » de la recherche et de l'université dans divers pays européens (Grande-Bretagne, Grèce) et transforment de plus en plus les *étudiants en clients* et les établissements universitaires et de recherche en *prestataires de services*.

À cela s'ajoute la vassalisation nouvelle faisant de l'acceptation tacite du rôle dominant des États-Unis dans tous les domaines le parachèvement de « la civilisation occidentale » et de l'exemple anglo-saxon le modèle intangible. Le dépeçage du CNRS et sa défiguration en agence de moyens, son remplacement par l'AERES qui lui enlève toute possibilité d'élaborer la politique scientifique (évaluation et prospective), en sont des signes visibles.

le programme du PCF

Aujourd'hui chacun peut mesurer les résultats de l'imposture de ce qui s'est appelé du nom pompeux « Stratégie de Lisbonne ». La société a besoin de changer d'échelle dans la production des connaissances et leur transmission. Partage, coopération entre universités et organismes de recherche, déploiement en réseau au plan national, européen et mondial : voilà l'avenir.

La mise en commun des savoirs disciplinaires et des compétences, l'évaluation rigoureuse suppose tout autre chose que des pouvoirs discrétionnaires. La recherche et l'université ont besoin d'une réelle interdisciplinarité, de la création de nouvelles formations dans ce cadre, de nouveaux programmes fondés sur des interfaces prometteuses. Elles ne peuvent le faire qu'en s'appuyant sur la dynamique des disciplines existantes, non en détruisant leur logique propre ou en choisissant, comme sur un marché, entre les disciplines, au risque d'en menacer quelques-unes de quasi disparition, si elles ne se plient pas à des critères le plus souvent contraires à la logique scientifique.

De cette course au désastre on peut, et il faut sortir. Dans ce temps de tous les dangers, le développement scientifique déploie une voie originale, déjà en germe dès son origine, celui de la coopération sans frontières ni rivages. Le CERN en est l'une des manifestations éclatantes, aujourd'hui le LHC, la numérisation de la Grande Bibliothèque. Leur valeur est inestimable en matière de coopération mondiale, à condition qu'ils ne cèdent pas aux sirènes des marchands qui, notamment en matière de numérisation, sont à l'affût de données *produites par le public*, fiables et scientifiquement pertinentes, mais dont la commercialisation peut valoir de l'or. C'est pourquoi la préservation et la modernisation du patrimoine sont des causes dignes d'investissements publics importants. Aucun de ces exemples n'a eu besoin de l'Union européenne telle qu'elle s'est construite. Cette même construction entrave l'indispensable coopération Nord-Sud. Elle la conditionne à des exigences économiques, politiques, culturelles, scientifiques auxquelles les pays du Sud ne peuvent ni ne veulent souscrire. Elle poursuit, sous des formes nouvelles, le pillage des ressources, y compris humaines, du Sud et se moque des programmes de l'Unesco qu'il faudrait puissamment réactiver et démultiplier. Que cette coopération multiforme soit enrayée, subvertie, dominée aujourd'hui et que les orientations même de la construction européenne menacent y compris les grands équipements mondiaux, ne change rien à cette donnée capitale.

Dans sa trajectoire, la coopération nous fait sortir de la réduction au « marché ». Le Manifeste des intellectuels de Guadeloupe la résume et l'amplifie : « Lier, allier, relayer, rallier ».

De cette tendance issue de la pratique scientifique nous devons tirer tous les enseignements politiques. Qu'il s'agisse du rôle de l'activité humaine dans le changement climatique, de la nécessité d'une autre croissance soucieuse inséparablement de la satisfaction des besoins humains, du développement des capacités humaines et du respect des ressources naturelles, de la conception du littoral comme continuum et non comme mosaïque, de la connaissance et de la valorisation du patrimoine écrit, oral et bâti par l'apport de l'ensemble des civilisations, de la réduction des déséquilibres entre pays développés et pays en voie de développement. C'est ce qu'on appelle le *développement humain durable*. Il implique la sortie impérative d'une conception prédatrice de l'énergie fossile et facile, le contrôle démographique, la nécessité de la prévention des pandémies, le droit universel à la santé, la maîtrise sociale de l'eau, l'éradication de la famine et de la misère, l'appropriation collective des savoirs et de leur mouvement, des enjeux du numérique. Tout exige une mobilisation intellectuelle à l'échelle mondiale d'une ampleur sans équivalent dans le passé. Isabelle Autissier le souligne à sa façon : « Ce n'est pas tant la quantité ou la qualité de la connaissance qui pèchent que leur croisement et leur partage ». Les grands programmes mobilisateurs doivent dès le début de la législature être relancés de façon puissante, sur l'ensemble du front du savoir. Dès le départ, impulsion sera ainsi donnée à la coopération intra et interdisciplinaire, européenne et mondiale.

Aucun des défis planétaires n'est compatible avec la conception de l'être humain comme source de profit. L'activité de recherche a un coût, d'ailleurs dérisoire par rapport aux immenses gâchis dus à la spéculation financière, et elle doit être évaluée de façon transparente, pluraliste et démocratique. Mais comme telle, c'est l'une des démarches par lesquelles l'humanité s'auto-construit. La science a besoin de l'aspiration populaire au progrès, la nourrit et s'en nourrit, mais elle n'a décidément pas à se justifier sur le plan économique (comme l'a souligné J. Habermas).

En matière d'aspiration au progrès, une tendance nouvelle se manifeste : où que ce soit dans le monde, les citoyennes et citoyens n'acceptent plus comme intangible la séparation entre *décideurs* et *exécutants*. Cette césure colle au développement du capitalisme comme un double. Le capitalisme d'aujourd'hui pousse aussi loin que possible ce qu'il appelle lui-même « un certain degré d'acceptation ». La participation de tous aux choix de tous ordres, y compris technologiques et scientifiques, qui concernent l'avenir et les conditions de vie et de travail, s'impose donc à toute politique réellement de gauche. Elle va de pair avec une information réellement pluraliste et avec le développement de la démocratie sous toutes ses formes. Elle constitue un rempart contre tout obscurantisme ou discours anti-scientifique, d'où qu'il provienne.

La limite historique d'un mode de production, d'une organisation sociale et politique se jauge à son incapacité fondamentale à donner sa pleine extension aux tendances nouvelles qu'ils ont contribué à faire mûrir. La

le programme du PCF

crise systémique du capitalisme dont nous voyons aujourd'hui le déferlement dévastateur de longue durée, est le produit de cette contradiction. Les luttes qui se développent à l'échelle européenne, non simultanées, non linéaires, mais d'exigences ascendantes dans tous les domaines de l'activité humaine, en particulier dans le champ universitaire et de la recherche, appellent aujourd'hui des réponses politiques. Les défis civilisationnels contemporains conduisent à la même conclusion.

Un nouveau Traité de l'UE est un impératif pour toute politique de gauche.

Laissons la parole à un orfèvre : « *La France, elle, n'a pas obtenu les changements réclamés par certains des partisans du NON au référendum. La concurrence "libre et non faussée" figure toujours dans le projet, cette fois sous la forme de déclaration conjointe des gouvernements, et la primauté du droit européen sur le droit national est confirmée, par référence à la jurisprudence de la Cour de Justice* » (blog de Valéry Giscard d'Estaing).

Les choses ne s'arrêtent pas là. Dans le mouvement irrésistible de la conquête de connaissances nouvelles, la pensée dominante en Europe, y compris dans les rangs de la social-démocratie, ne retient qu'un élément : *l'innovation*. Elle le fait à nouveau sous le seul angle qu'elle connaisse, celui de la production de profit dans le cadre d'une guerre économique exacerbée considérée elle-même comme l'horizon ultime de la civilisation et qui conduit à la guerre tout court. Toute l'activité, tout programme de recherche ne prend sens que mesuré à cette aune. Les porte-drapeaux de ces conceptions constatent eux-mêmes l'inanité des objectifs proclamés (par exemple le fameux chiffre de 3% du PIB devant être consacré à la R&D). Malgré des incitations fiscales considérables, des financements publics démesurés et coûteux (cf. le CIR) sans contrôle ni contrepartie, la logique du profit sans produire l'emporte sur toute autre considération. On tente une nouvelle fois d'enrégimenter la collectivité scientifique dans la poursuite de ces choix politiques, prétendument les seuls dont la nature permette de sortir de la crise que cette même logique de la financiarisation a alimentée et provoquée.

Les deux traités jumeaux (appelés traités Merkozy ou traités de la troïka, Commission européenne, Banque centrale européenne, Fonds monétaire international) qui aboutissent au *Mécanisme européen de stabilité* renforcent comme jamais auparavant des contraintes insupportables sur les politiques budgétaires des États-membres de l'UE. Disons le immédiatement : ne pas dénoncer ces « traités » (dont les dispositions devront être intégrées dans les traités européens à échéance de 5 ans) revient à s'engager à en respecter les clauses draconiennes ; ne pas dénoncer ces traités rend fallacieuse toute idée de dépense publique nouvelle ; il est vain ou trompeur de prétendre dans ces conditions augmenter les moyens budgétaires de l'ESR.

Mais il ne s'agit pas seulement des moyens. La question des orientations fondamentales de l'ESR fait débat à gauche.

Pour le PCF, c'est un *service public national* qui s'appuie évidement sur ses composantes régionales pour accomplir ses missions. On ne revient pas à un modèle étatiste. Mais il ne saurait non plus être question d'anticiper les démantèlements des patrimoines nationaux à travers la grande « Europe des Régions». Or les IDEX s'inscrivent dans cette logique et l'on voit aujourd'hui à quels débordements ils conduisent. Jamais les constructions technocratiques les plus dénuées de tout sens vis-à-vis du respect de la démarche scientifique et bafouant totalement l'indépendance intellectuelle n'ont connu un tel degré, n'ont atteint une telle dimension. Le processus d'IDEX doit être interrompu immédiatement. Il est illégitime, néfaste et désastreux.

- Illégitime dans son principe car l'université française doit fonctionner dans la coopération et non dans la compétition.
- Illégitime dans sa préparation car les dossiers ont été élaborés dans le plus grand secret en court-circuitant toute instance démocratique.
- Illégitime dans le processus de sélection car l'organisation de l'université française doit être définie en fonction de ses missions par l'Assemblée nationale et délibérée avec les instances légitimes du domaine, non par un jury international téléguidé par des intérêts marchands.
- Illégitime car, ne procédant d'aucun texte réglementaire, il est seulement compatible avec son acte de naissance, la loi LRU qu'il prolonge et amplifie.

Néfaste car la concentration sur quelques pôles créera des déserts scientifiques et universitaires.

Désastreux pour le service public en amplifiant au niveau du financement la logique du nouveau management européen, en désossant l'ensemble territorial national et en préparant une Union européenne fédérale constituée de grandes Régions transnationales. De cette conception le PCF ne veut sous aucun prétexte.

Ces rappels sont nécessaires. Ils donnent la mesure des transformations et des ruptures que toute politique de gauche devra porter.

Nous renvoyons au texte « Agir immédiatement » dans *XYZ spécial Fête de l'Huma* (septembre 2011) pour un aperçu synthétique du programme du PCF.

Pour les détails du programme, rendez-vous au n°8 de *XYZ*.

programme du PCF
enseignement supérieur et recherche - campagne 2012
CE QUE NOUS VOULONS EN QUELQUES MOTS

EXIGENCES ET DÉFIS

1) Un enseignement supérieur universaliste, ouvert à toutes et tous, d'accès gratuit à tous les niveaux. Il doit offrir à tout niveau des cursus formation fondamentale et professionnalisante. Il doit permettre à chaque niveau des sorties qualifiantes et des retours avec préservation des acquis.
2) Un enseignement supérieur *service public*, conçu comme un cadre et un potentiel *national* cohérent appuyé par et sur ses éléments régionaux.
3) Un enseignement supérieur irrigué à tous les niveaux par la recherche, ses approches, sa méthodologie, ses problématiques.
4) Un enseignement supérieur conçu comme un continuum sans rupture entre le niveau L et les niveaux M et D.
5) Un enseignement supérieur dégagé de la logique marchande induite par les règles de l'Organisation mondiale du commerce, de la logique du « nouveau management entrepreneurial européen » induit par le traité de Lisbonne.
6) Le démantèlement des IDEX, l'abrogation de la LRU.
7) La restitution de l'ensemble de la gestion des actuels IDEX aux instances appropriées démocratiques et représentatives et la transformation du périmètre des IDEX en Pôles de coopération en permettant de nouvelles associations, sans exclusive, en articulation avec différents partenaires, plateformes technologiques et territoriales.
8) Un enseignement supérieur démocratique dans ses modes de fonctionnement et dans son ouverture au monde.
9) Un enseignement supérieur dont les personnels soient dédiés à la formation et à la recherche qui doit constituer 50% du temps de travail des enseignants–chercheurs. Prise en compte des missions internationales dans le temps de service.
10) Le rétablissement de la notion de carrière en lieu des primes à la performance.
11) Un enseignement supérieur inscrit dans la coopération scientifique mondiale qui contribue à l'édification de plateformes scientifiques et technologiques avec les pays hier encore dominés par le néocolonialisme. Qui met un terme au pillage des cerveaux en permettant aux scientifiques étrangers formés en France de « vivre et travailler au pays ».
12) Un enseignement supérieur profondément revisité par une révolution pédagogique permettant les croisements disciplinaires les plus divers. Les IUFM seront appelées à y jouer un rôle moteur. Abrogation du décret sur le formation des Maîtres.
13) Un enseignement supérieur irrigué par une puissante filière technologique en coopération avec les secteurs économiques, eux-mêmes largement déterminés par une logique de service public. La fin du dualisme Grandes Écoles-Universités, source de sélection sociale et de gâchis de compétences.
14) Un enseignement supérieur dont les moyens permettent d'affronter avec succès ses missions : doublement de l'effort budgétaire national sur l'ensemble de la législature, création de 5000 emplois annuels tous corps et métiers confondus.
15) Un système de recherche public dont les grands organismes publics soient le moteur.
16) Le CNRS rétabli dans son rôle d'organisme généraliste, pluridisciplinaire de recherche fondamentale.
17) Une coopération nouvelle équilibrée entre les organismes de recherche publics et l'enseignement supérieur.
18) Abrogation du Pacte sur la Recherche, démantèlement de l'Agence d'évaluation de la Recherche et de l'Enseignement supérieur (AERES), dissolution de l'Agence nationale de la Recherche (ANR). Réintroduction intégrale dans les budgets des Établissements des montants du Grand Emprunt relevant de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

INSTANCES DÉMOCRATIQUES AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE

1) Deux instances maîtresses au périmètre et aux pouvoirs élargis, indépendantes du pouvoir politique, avec droit d'autosaisine et d'initiative législative pour les questions relevant de leur champ. Droit de véto pour tout nouveau texte législatif ou gouvernemental relatif à leur champ appuyé sur une majorité qualifiée : le Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (CNESER) en matière de formations supérieures et le Comité national de la Recherche scientifique (CoNRS) en matière de *prospective* et d'*évaluation* de la recherche.

programme du PCF

2) Le Conseil national des Universités (CNU), instance maîtresse en matière de gestion des carrières des enseignants–chercheurs. CNESER, CoNRS et CNU coopèrent autant que de besoin.
3) Les instances universitaires sont élues au suffrage direct au scrutin de liste à la proportionnelle intégrale. Le président d'Université est élu par le ou les Conseils d'Établissement(s) et est responsable devant lui ou eux. Les personnels de l'Établissement y sont majoritaires. La CPU n'est pas une instance. L'accord CPU-CNRS est dénoncé.
4) Règle d'or en matière de financement récurrent : les laboratoires et équipes de recherche doivent être abondés par le financement budgétaire stable et récurrent à hauteur de 70% de leurs besoins.

EMPLOI SCIENTIFIQUE

La règle est le CDI et les garanties de la fonction publique. Un vaste plan de résorption de l'emploi précaire dans les Universités et les Organismes de Recherche visant à l'intégration dans l'emploi pérenne et la reconstitution de carrières doit être engagé. Sauf cas particuliers ne dépassant pas 5% des effectifs, la précarité doit avoir cessé à mi-parcours de législature. Le parcours doctoral fera l'objet d'une Conférence permanente réunissant tous les acteurs (organisations syndicales, associations de doctorants, responsables de formation doctorale, etc.). Elle aura pour mission de trouver les mesures immédiates permettant l'embauche rapide sur des postes stables au plus près de la thèse des docteurs dans les organismes, l'Enseignement supérieur, l'ensemble du tissu économique, social et culturel. Elle assurera le suivi des modifications dans les exigences de la formation doctorale et de l'insertion professionnelle au cours du temps. Le grade de docteur doit être reconnu dans les conventions collectives.

FILIÈRE TECHNOLOGIQUE ET INDUSTRIELLE

En finir avec le désordre organisé, le pillage des laboratoires publics, l'affairisme. Promouvoir la recherche dans tout le secteur économique, et une coopération fondée sur l'intérêt mutuel entre secteurs public et privé.

1) Outils économiques :
Pôle public bancaire et financier : transformation des règles du crédit bancaire public levant les hypothèques sur le financement des PME-PMI et des TPE. Assujettissement de l'octroi de ce crédit à l'emploi qualifié, scientifique, et à l'embauche de docteurs. Réintégration du Crédit impôt-recherche dans les moyens récurrents des laboratoires. Construction d'un nouveau secteur public comportant des Pôles industriels publics (métallurgie, chimie, médicament, aéronautique, énergie…) intégrant des laboratoires de recherche et de R-D.

2) Outils politiques :
Pôles de compétitivité réorganisés et immédiatement transformés en Pôles de coopération industriels, technologiques et scientifiques intégrés à ce secteur public en s'alignant sur ses règles. La totalité de ce secteur devrait constituer le socle d'un grand établissement public de recherche technologique et industriel.

SCIENCE ET SOCIÉTÉ

De nouvelles instances permettant un dialogue constructif entre communauté scientifique et citoyens et une investigation des questions scientifiques, technologiques et industrielles sont créées. Leur mode de fonctionnement, leur périmètre, leurs liens avec l'Assemblée nationale en font des instances populaires, indépendantes du pouvoir politique et placées sous la responsabilité de l'*Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques* (OPECST), de la *Commission nationale du débat public*. Le CNESER, le CoNRS, le Conseil supérieur de la Recherche et de la Technologie leur prêtent leur concours.

NOUVELLE LOI POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Les expériences passées de ce type d'initiative ont montré des limites évidentes. C'est pourquoi nous nous prononçons clairement pour un processus faisant appel à tous les acteurs de l'ESR.

Nous voulons d'abord un bilan critique des dégâts et le vote de mesures urgentes de réparation dès le début de la législature. Nous voulons qu'un questionnement sans biais ni figure imposée soit élaboré. Il sera adressé à la communauté scientifique, devra balayer le champ des missions nouvelles, s'assurer que celles-ci soient conformes à la logique de service public et promouvoir la coopération. Ce questionnement devra prévoir les modalités de la participation active de tous les personnels. Nous proposons comme maîtres d'œuvre de cette contribution législative nationale les instances démocratiques et représentatives de la communauté scientifique (CNESER, CoNRS et CNU). Les groupes parlementaires de la majorité fourniraient préalablement une feuille de route dont pourraient s'inspirer ces instances. Alors, mais alors seulement, les conditions initiales seraient réunies pour l'élaboration d'une nouvelle Loi rompant avec les principes antérieurs.

CANADA

200 000 fois « entendez-nous ! »

par **Lisa-Marie Gervais**
avec la collaboration de **Mélissa Guillemette** et **Louis Chaput-Richard** - *Le Devoir* 23.03.2012

Une marée humaine

Des appuis de profs, de parents et d'élèves du secondaire, et une journée de chaleur presque miraculeuse dans un printemps d'exception. Les étudiants ne pouvaient espérer mieux pour leur grande manifestation nationale, l'une des plus importantes qu'a connues Montréal, qui s'est déroulée de façon exemplaire. Dans cet immense appel à se faire entendre, ils ont été 200 000 à crier non à la hausse des droits de scolarité. […] Mais alors que le mouvement a atteint les 300 000 étudiants en grève, perturbé la circulation, bloqué le port, réalisé une multitude d'actions artistiques et, surtout, une manifestation monstre qui passera à l'histoire, que peut-il y avoir de plus porteur encore ? Le mouvement semble pourtant refuser de s'essouffler.

« Ce-n'est-qu'un-dé-but, conti-nuons-le-com-bat ! ». Scandé par les étudiants gonflés à bloc, le slogan a résonné longuement sur les murs de pierre et le béton du Vieux-Port, au terme de la protestation. « La grève commence aujourd'hui », pouvait-on lire sur une gigantesque banderole.

L'absence de révision du budget Bachand semble avoir ravivé la colère de plusieurs. « Je pense que c'est un début […]. C'est pire qu'une insulte », a dit Marie-Frédérique Gagnon, étudiante au certificat en philosophie de l'Université Laval. « Mais c'est sûr qu'on sent que ça se polarise ». « On ne connaît pas l'avenir, mais ça n'a pas l'air parti pour diminuer », a renchéri son camarade, Isabeau Legendre. […] « C'est sûr qu'on aimerait retourner en cours », a reconnu Perrine Leblan, étudiante en création littéraire et en cinéma. « Mais on va probablement proposer de reconduire la grève jusqu'à ce que le gouvernement accepte de nous écouter ».

Contre la hausse, ils l'étaient tous, oui. Mais le message porté était plus vaste, une sorte de ras-le-bol généralisé […], une exaspération au-delà des revendications étudiantes. […]

Une manifestation exemplaire.

Vers midi, des élèves des écoles secondaires ont commencé à affluer […]. Certains ont même bravé leur direction d'école et ont risqué la retenue pour être de la protestation. […] « Dans ma famille, on est cinq enfants et on est quatre qui vont aller à l'Université. Ça revient vraiment cher pour mes parents », a souligné une jeune fille de 16 ans qui fréquente l'école Pierre-Laporte.

Peu après, vers 13h, forte des passagers d'autobus en provenance des régions et de milliers d'universitaires, de cégépiens et des autres manifestants venus en appui, la place du Canada était noire – plutôt rouge – de monde. […] Pétrie d'enthousiasme, cette vague humaine a déferlé pendant plus de quatre heures et s'est échouée dans le Vieux-Montréal. Les manifestants se sont dispersés dans le calme, sans qu'il y ait le moindre soubresaut de violence. […]

LE DEVOIR.com
Libre de penser

Pour l'instant, les étudiants rappellent que l'heure est à l'action. On promet des perturbations économiques et dans les circonscriptions libérales. « Étudiants, syndicats et partis de l'opposition vont travailler en étroite collaboration au cours des prochaines semaines pour mettre la pression qu'il faudra sur le gouvernement Charest afin de trouver une issue à cette grève », a promis Léo Bureau-Blouin, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ). Et aussi longtemps possible, faire durer le printemps.

Du côté des internautes : quelques commentaires

1. Personnellement, je trouve inquiétant que notre gouvernement travaille tant à laisser passer des multinationales qui vont encore arracher le plancher de notre Grand Nord pour des profits qui, nous le savons, ne nous rapporteront pas autant qu'à certaines personnes intéressées, et cochonner l'environnement encore tellement... Mais investir dans le futur, investir en éducation m'apparaît tellement plus profitable.
2. Cette hausse est de 75% en 5 ans, largement plus que l'inflation. Aussi, nous avons déjà essuyé une hausse de 100$ par an sur cinq ans depuis 2007. Hausse que nous avons payée sans trop rechigner, d'ailleurs. Nous avons fait notre juste part. Entre 2007 et 2017, le prix du diplôme aura augmenté de 127%. Un moment donné, ça suffit.

   Malgré ce que vous prétendez, je suis très consciente du fait que l'argent ne vient pas de nulle part, et que lorsque je serai sur le marché du travail, je devrai payer de l'impôt (et probablement beaucoup d'impôt). Vous savez quoi ? Si c'est pour faire une société où l'éducation est accessible à tous sans distinction, je donnerai mon argent au gouvernement sans rechigner.
3. Après 40 ans en éducation à suivre l'évolution des jeunes générations, je dois avouer qu'hier, j'étais particulièrement fière et admirative devant une telle mobilisation. Je pensais […] particulièrement aux peuples qui se sont battus au printemps dernier pour accéder à la démocratie. Je m'étais mise à penser qu'ils aspiraient à une illusion. Mais hier, les jeunes québécois leur ont donné et nous ont donné une véritable leçon de démocratie. […] Les étudiants doivent déjà travailler trop pour poursuivre leurs études et c'est ça qui compromet la qualité de leurs diplômes. Que servira de donner plus de budgets aux universités si moins d'étudiants peuvent s'inscrire et si ceux qui le font, ne peuvent consacrer toute l'énergie nécessaire pour étudier.

CANADA

l'argument de la « juste part » des étudiants

lettre ouverte aux professeurs d'université *(extraits)*

Georges Leroux, professeur émérite, UQAM (Université du Québec à Montréal)
Christian Nadeau, Département de philosophie, Université de Montréal
Guy Rocher, professeur émérite, Université de Montréal

Au soi-disant corporatisme des étudiants, il est en apparence facile d'opposer l'argument de la « juste part » [qui] repose sur une conception de la société où chaque partie est indépendante des autres. Dans cette optique, celui qui investit dans ses études en est le principal bénéficiaire. L'argument gouvernemental ne conçoit pas la dette que nous avons les uns à l'égard des autres, mais la dette de certains à l'égard de tous. Une part ne peut pourtant être juste dans une société où on introduit des mesures qui renforcent les inégalités sociales au lieu de les diminuer. Une juste part de chacun n'a de sens que dans une société juste, où la solidarité de tous est la règle et non l'exception du contrat social.

Si l'argument comptable de la «juste part» est accepté, il conduit à la dislocation du réseau de solidarité qui est le propre du Québec depuis la Révolution tranquille. Brisant avec le système d'élite des collèges réservés à moins de 5 % de la population, nous avons créé un vaste réseau public de cégeps (NDLR : collèges d'enseignement général et professionnel, établissements publics de formation technique et pré-universitaire) et d'universités qui a entraîné la démocratisation de l'éducation post-secondaire et le développement d'institutions dont nous sommes fiers. La solidarité qui a rendu cela possible est directement menacée par la logique de privatisation du financement qui prétend s'autoriser de la « juste part ». Elle pénalise les plus démunis, réduit l'accessibilité des familles de la classe moyenne et renforcera un repli sur les classes aisées. Où est la justice là-dedans ?

Un combat social

La « juste part » à laquelle on nous invite à présent n'affecte pas seulement les étudiants, mais l'ensemble des services publics, que nous affaiblissons en les rendant ainsi vulnérables face à la montée du secteur privé. […] Parce qu'ils refusent cette perspective réductrice sur leur projet de vie, [le combat des étudiants] se déploie au service d'une société juste que nous, représentant trois générations de cette histoire, soutenons fermement. S'il y a un endroit où la notion de « juste part » possède un sens, c'est dans l'expression de cette solidarité sociale pour l'éducation.

Les professeurs d'université

Tous les professeurs, quel que soit leur secteur (primaire, secondaire, collégial ou universitaire), devraient apporter leur soutien à la revendication étudiante, comme on le voit par exemple dans le manifeste des enseignants des cégeps (http://profscontrelahausse.org/petitions-et-lettres-ouvertes/manifeste-des-professeurs-contre-la-hausse/). S'il est un secteur qui nous semble particulièrement engourdi en ce moment, c'est celui des professeurs d'université. Qu'aucun consensus ne semble se dessiner sur la légitimité ou le bien-fondé de la hausse des droits est une chose qui peut s'expliquer par notre intérêt pour un financement accru des universités, mais cet argument n'est-il pas à courte vue ?

Nous devons cesser de jouer l'indifférence ou de faire comme si cette lutte était celle des étudiants et non la nôtre. Nos institutions ne font notre fierté que parce qu'elles accueillent justement la jeunesse de notre société, sans égard aux moyens. Quand on compare les droits de scolarité au Québec à ceux du Canada, on oublie que ce calcul contient les factures des universités privées et celles des *college* privés : nous n'avons aucune université de ce genre au Québec et très peu de collèges privés.

Nos universités sont de formidables laboratoires sociaux, où émergent les savoirs nécessaires à la pérennité de nos institutions et à la qualité de notre vie commune. Elles sont aussi le lieu d'une démocratisation sans précédent de l'éducation, un acquis que personne ne veut mettre en péril. Qui veut en restreindre l'accès ?

En tant qu'universitaires, nous ne pouvons pas demeurer indifférents aux revendications des étudiants et si nous jugeons que la hausse contrevient à la mission sociale des universités, alors nous devons nous y opposer.

ESPAGNE

lettre ouverte pour la science

document approuvé à la majorité par la Confederation des sociétés scientifiques d'Espagne, CCOO (Comiciones Obreras), UGT, la fédération des Jeunes chercheurs et la plateforme Investigación Digna. Sera remis au président du gouvernement et aux membres du Congrès et du Sénat.

pour voir le texte intégral et signer
http://www.investigaciondigna.es/wordpress/firma

Pendant les semaines à venir […] le gouvernement et le Parlement espagnols pourraient adopter un budget de l'État qui condamnerait à court et long terme le système, déjà très affaibli, de la recherche publique espagnole et contribuerait à son effondrement. Cela impliquerait le maintien d'un modèle économique obsolète […] particulièrement vulnérable à toute sorte de contingences économiques et politiques.

Devant cette situation, nous demandons aux responsables politiques :

- D'éviter que se relise une nouvelle réduction de l'investissement en « Recherche/développement/innovation » (I+D+i). Lors des dernières années, son financement a subi des coupes de 4,2% en 2010, de 7,38% en 2011 et une réduction de 8,65% est envisagée pour 2012. Si la réduction envisagée pour 2012 est ratifiée, lors des dernières années les organismes publics de recherche auront subi une réduction cumulée de 30% de leur dotation […]. La situation se verra considérablement aggravée à cause des difficultés financières des universités, qui contribuent à plus de 60% à la recherche du pays et dont les budgets ont subi des sévères restrictions lors des dernières années, affectant leur potentiel de recherche tant en ce qui concerne les moyens que les ressources humaines. […]
- D'inclure la recherche aux « secteurs prioritaires » permettant un offre d'emploi public et des possibilités de titularisation dans les organismes publics de recherche, les universités et les centres technologiques. Cela évitera la fuite des scientifiques et des personnels de la recherche que le pays mettre des décennies à récupérer.

Lors des trois dernières années, l'offre d'emploi public a pénalisé très sévèrement les institutions [de recherche] qui ont subi une réduction drastique du nombre de nouveaux postes. Dans l'ensemble organismes publics de recherche et CSIC (Conseil supérieur de la recherche scientifique), tout niveau de personnel confondu […], le nombre de nouveaux postes [est passé] de 681 [en 2007] à 55 [en 2011]. La réduction du personnel permanent s'accélère, parce que […] les postes libérés suite aux départs à la retraite ne sont pas remplacés. Pendant ce temps, le reste du personnel est relégué, dans le meilleur des cas, à un enchaînement de contrats de courte durée. Le résultat est la perte de la compétitivité, parce que former des équipes et chercher des financements requiert un degré

de stabilité qu'un grand nombre de chercheurs au sommet de leur productivité ne possèdent pas […].

Les caractéristiques du travail de recherche exigent des décennies pour la formation d'un capital humain de qualité. L'Espagne n'entretient pas un secteur privé de I+D+i qui pourrait absorber et être profitable à des chercheurs hautement qualifiés. Ce capital humain, dont la formation a eu un coût et qui est le mieux préparé pour contribuer à un modèle productif basé sur la connaissance, n'aura d'autre issue que d'émigrer ou d'abandonner la recherche. Le pays fait face à une « fuite de cerveaux » multi-générationnelle (à commencer par ceux qui commencent maintenant leur thèse, jusqu'à ceux qui ont 40-45 ans). L'Espagne risque aussi de faire tarir la vocation pour la science des générations les plus jeunes (aujourd'hui enfants ou adolescents).

L'investissement dans la recherche doit être stable et indépendant des cercles politiques et économiques. L'absence de stabilité, un mal endémique du système de recherche espagnol, lui fait perdre son efficience et sa crédibilité. […] C'est une question d'État et elle devrait être considérée comme une priorité. […]

Les leaders politiques doivent être cohérents dans leur message envoyé à la société espagnole […] : ils ne peuvent maintenir la rhétorique du changement vers un modèle productif basé sur la connaissance, tandis que tous leurs pas vont dans la direction opposée, causant irrémédiablement un grave dommage à court et long terme à l'infrastructure scientifique et à son capital humain […].

« Si la connaissance te paraît chère essaie avec l'ignorance » (Derek Bok)

Grèce

« Les monuments n'ont pas de voix : ils doivent avoir la vôtre »

campagne de l'Association des archéologues grecs

site internet (principalement en grec) http://www.sea.org.gr/

Les archéologues grecs réagissent aux décisions du ministère de la Culture concernant « le nouvel organigramme » des Services archéologiques, dont la mesure principale consiste en une restriction des services archéologiques régionaux qui exercent le contrôle archéologique sur l'ensemble du territoire. Il est évident que la suppression de 26 Éphories d'Antiquités (avec plus de 100 subdivisions) vise directement et intentionnellement la protection du patrimoine. Le démantèlement des Services archéologiques, ardent désir de ceux qui veulent que la Grèce devienne un terrain du tiers-monde ouvert à tous les vents, souhait exprimé même par un ex-Premier ministre, est en train de se réaliser avec des procédures d'urgence.

Concrètement :

1. La planification annoncée d'une Éphorie d'Antiquités par département a abouti à 40 Éphories dans tout le pays, souvent [regroupées] de façon arbitraire, sans prendre en compte les unités culturelles ou géographiques.

2. Même la 1re Éphorie des Antiquités préhistoriques et classiques, c'est-à-dire celle de l'Acropole, la plus ancienne de l'État grec, est supprimée.

3. En même temps que sont supprimées des unités avec une œuvre et une contribution réelles, sont créées 50 « Départements de Protection » […]. La protection des antiquités requiert un personnel stable, des embauches et des crédits, dont le manque ne peut être dissimulé par la création des ces départements, ni par les promesses préélectorales de « revalorisation » dans certaines branches.

4. L'organigramme résulte d'un travail bâclé et hâtif. […] À l'Éphorie d'Antiquités marines, qui couvre tout le territoire, il n'est créé qu'une seule subdivision, tandis qu'au musée unifié d'épigraphie-numismatique prévu [à Athènes] on en crée 5 ! Des secteurs complètement distincts comme la muséographie, la documentation ou les archives sont fondus en un seul […]. Il n'y a aucun souci de nouvelle planification des besoins de sorte à répondre également à la nécessité de promouvoir les multiples facettes de l'œuvre des Services archéologiques, ainsi qu'au souci d'être au service de tous les citoyens et d'offrir la culture à la société grecque dans la tourmente. Au contraire, il y a un souci particulier pour des travaux *fast-track* et des « investissements » de toute sorte qui semblent mettre en danger l'environnement naturel et culturel.

5. La recherche est complètement dévalorisée, puisque la protection des antiquités est considérée comme un simple travail administratif, au moment où la communauté archéologique se voit reprocher de ne pas « faire œuvre scientifique ». Au lieu que l'État renforce la recherche et la production de connaissance scientifique originale qui constitue le capital culturel du pays, il la considère comme un luxe superflu.

6. La question des *intitulés* (Sud Égée, Crète, etc.), identiques à ceux des Régions, est inquiétante […], d'autant plus que les directives de la Troïka et de la *Task force* concernant la réorganisation des services ont comme objectifs affichés la privatisation des unités régionales ou leur transfert aux collectivités.

7. Dans un organigramme moderne des Services archéologiques, l'accent aurait dû être mis sur une approche pluridisciplinaire du patrimoine culturel ; il aurait dû inclure le besoin de nouvelles spécialités et l'harmonisation avec les dernières évolutions de la science. Il aurait dû prévoir le soutien à des petits et grands musées sur tout le territoire, […] qui incarnent le caractère public du patrimoine culturel.

Les Éphories des Antiquités protègent des milliers de monuments et sites archéologiques, accomplissent un travail de recherche, des milliers de fouilles, et des centaines de travaux de valorisation ou de restitution de monuments […]. Ces travaux contribuent au développement durable, renforcent l'emploi localement et offrent des monuments et des sites attrayants pour le visiteur, contribuant à la qualité de vie des citoyens et au développement touristique de la Grèce. La réorganisation-désorganisation qu'on tente d'imposer dynamitera tout ce travail, puisque, avec ces caricatures de services qu'on instaurera, la seule possibilité qui restera (si elle reste) sera celle d'accomplir les tâches administratives.

Il est clair que les responsables politiques ne peuvent ou ne veulent reconnaître l'œuvre à multiples facettes, la contribution scientifique et la protection des monuments par les 950 archéologues, archéologues-muséologues, historiens de l'art et autres spécialités et par l'ensemble du personnel des services du patrimoine archéologique et culturel.

Nous allons lutter contre ce projet d'organigramme, […] en nous adressant à la société et en proposant ce qui correspondra à la véritable protection du patrimoine, à notre œuvre scientifique reconnue internationalement, à la contribution des Services archéologiques à un développement au profit de l'ensemble de la société, de l'environnement culturel et naturel, d'un service rendu équitablement à tous les citoyens selon les principes instaurés par la Constitution et non selon des législations « spéciales » qui posent comme priorité les travaux des grands entrepreneurs aux dépens des citoyens.

Extraits de la pétition de soutien à signer en ligne

http://www.facebook.com/AssociationOfGreekArchaeologistsAgainstImfCuts

Nous, les 950 archéologues, fonctionnaires travaillant au ministère de la Culture, luttons contre la destruction de notre pays et de notre héritage culturel à cause des politiques dictées par le FMI et la Troïka. […] En tant qu'agents du service public, nous n'avons pas couru derrière le luxe ou l'excès de dépenses, nous n'avons pas non plus été accusés de corruption, en opposition flagrante avec les pratiques du gouvernement et du système politique qui promettent aujourd'hui de « sauver notre pays ».

En tant qu'archéologues dans la terre qui a donné la démocratie en héritage au monde, nous sommes parfaitement conscients des dangers liés à la suppression de la démocratie. Nous luttons pour préserver la mémoire et les traces matérielles du passé parce que nous savons qu'un peuple sans mémoire est condamné à répéter les mêmes erreurs encore et encore.

Nous faisons un appel urgent à nos collègues, aux scientifiques et aux citoyens de toute l'Europe et du monde entier, à tous ceux qui expriment leur solidarité et soutiennent le peuple grec, pour défendre l'héritage culturel et la mémoire historique. Les peuples d'Europe partagent la même identité. Les mêmes mesures austéritaires et autoritaires qui actuellement mettent en pièces la Grèce et ses monuments vont être imposées d'un bout à l'autre de l'Europe.

La culture est notre terrain commun et notre destinée commune. Résister ! Défendre l'héritage culturel grec et la démocratie. Europe sans mémoire, Europe sans futur.

GRÈCE

UNE MÊME LUTTE CONTRE LE CAPITALISME EN DÉCLIN

comment exprimer la solidarité avec le peuple grec ?

par **Giorgos Roussis,** Professeur à l'Université de sciences politiques (Panteion) d'Athènes

tribune parue dans *l'Humanité* du 19.03.2012

Ces derniers jours se développe une large vague de solidarité internationale vis à vis du peuple grec.

Depuis les Mères de la place de Mai en Argentine, les syndicalistes du Mexique, les citoyens des États-Unis et de Russie, jusqu'à ceux de plusieurs villes européennes, nombreux sont ceux qui sentent le besoin d'exprimer leur solidarité à la Grèce et d'affirmer qu'ils sont eux aussi des Grecs. Cette réaction rappelle celle des habitants de Vienne quand ils sont sortis dans les rues portant l'étoile jaune pour montrer qu'ils étaient tous des Juifs, et plus récemment le slogan des manifestants antiracistes européens qui criaient « nous sommes tous des étrangers ».

À part les quelques Quisling[1] qui ont invité le Fonds monétaire international, l'Union européenne et la Banque centrale européenne pour « sauver » notre pays et par la suite se sont soumis à leurs ordres, le reste du peuple grec ne peut que s'émouvoir de telles réactions et ne peut que vouloir remercier vivement tous ceux qui lui manifestent leur solidarité.

Il importe toutefois que cette expression de solidarité ne soit pas conçue comme une forme d'aide à quelqu'un qui souffre, comme un sentiment de pitié ou encore comme l'expression de la condamnation de celui – incertain et indéfini – qui fait souffrir les Grecs. Aussi, cette solidarité ne peut être identique avec celle exprimée au peuple vietnamien dans les années 60 ou encore au même peuple grec pendant la dictature militaire de 1967 à 1974.

De même, il serait insuffisant de marquer sa solidarité avec le peuple grec d'un point de vue semblable à celui du pasteur Martin Niemöller lorsqu'il invitait les Allemands à être solidaires de ceux qui étaient poursuivis par le régime nazi :

Lorsqu'ils sont venus chercher les communistes
Je me suis tu, je n'étais pas communiste.
Lorsqu'ils sont venus chercher les syndicalistes
Je me suis tu, je n'étais pas syndicaliste.
Lorsqu'ils sont venus chercher les Juifs
Je me suis tu, je n'étais pas Juif.
Ensuite ils vinrent prendre les catholiques et je ne dis rien parce que j'étais protestant
Puis ils sont venus me chercher
Et il ne restait plus personne pour protester [2].

Il faut bien se rendre compte que la solidarité au peuple Grec qui résiste à la barbarie multiforme à laquelle il est soumis prend son sens d'une part comme protestation et révolte contre ceux qui imposent cette barbarie, qui ne sont autres que l'UE, plus précisément son noyau directeur, le Capital allemand, et le Fonds monétaire international en grande partie dirigé par les États-Unis, d'autre part comme résistance aux mesures semblables – pour le moment moins intenses – prises par le Capital contre les peuples pour surmonter sa crise systémique.

De ce point de vue, la meilleure solidarité avec le peuple Grec est celle de la résistance dans chaque pays aux attaques du Capital et la coordination de cette résistance avec celle du peuple grec.

En ce qui concerne les Grecs eux-mêmes, il est certain que des actions telles que celles des hommes d'affaires grecs aux États-Unis, qui s'adonnent à la charité de la même manière que les riches chrétiens l'ont fait à leur temps après avoir abandonné l'essence communiste du christianisme, ne peuvent en rien contribuer à la solution du problème.

De plus, il faut à tout prix éviter de soutenir, comme le fait malheureusement notre grand compositeur Mikis Theodorakis, qu'il y a un complot international contre la Grèce, ou encore éviter de se tourner contre le peuple allemand dont les salaires sont bloqués et les relations de travail précarisées depuis déjà 2002, et auquel on impose – sûrement contre sa volonté générale et avec une mince volonté majoritaire de 54% [3] – pour président le raciste-fasciste Joachim Gauck [4].

De telles réactions peuvent facilement se transformer en réactions nationalistes qui non seulement ne peuvent en rien servir la cause du peuple grec en lutte, mais sont hautement dangereuses pour tous les peuples.

En conclusion, la solidarité avec le peuple grec, en tant qu'élément d'un internationalisme contemporain, ne peut s'exprimer que sous la forme d'une lutte commune de tous les peuples contre leur dynaste commun, le capitalisme en déclin, qui essaye de sauver sa peau contre la vie des peuples.

Nous, en tant que Grecs, nous vous promettons de faire notre devoir. À vous de faire le vôtre.

1. Bitkoun Quisling, fasciste norvégien qui a appelle Hitler à intervenir en Norvège et s'est offert a l'aider. Premier ministre de son pays pendant l'occupation.
2. Cette phrase est souvent attribuée à Bertolt Brecht. Mais en réalité Brecht l'a reprise plus tard du pasteur Martin Niemöller.
3. C'est Rousseau qui a introduit cette différentiation entre la « volonté générale » et la « volonté de la majorité » pour indiquer ainsi respectivement la volonté que le peuple devrait exprimer s'il était vraiment libre et celle qu'il exprime étant aliéné.
4. Entre autres, il a affirmé que le soi-disant bas niveau intellectuel des musulmans est dû à un gène spécial qu'ils possèdent !

Parlement Européen
14 mars 2012

processus de Bologne : la fuite en avant continue

par **Jacky Hénin, Patrick Le Hyaric et Younous Omarjee**
députés européens du Front de Gauche

Dans tous les pays de l'UE, la communauté universitaire s'est mobilisée contre la mise en œuvre du processus de Bologne et ses conséquences : libéralisation de l'enseignement supérieur, subordination de celui-ci aux intérêts marchands, mise en concurrences des filières, explosion des frais de scolarité, suppression de diplômes avec la réforme LMD ou encore baisse de la représentation du personnel universitaire (notamment des étudiants) dans les conseils d'administration au profit des grandes entreprises.

Pourtant, les principaux groupes politiques ont aujourd'hui voté pour un rapport qui confirme la fuite en avant des institutions européennes en matière d'enseignement supérieur. En effet, si celui-ci affiche un « vernis social » avec la volonté de lutte contre les discriminations, la nécessité d'un enseignement accessible « aux catégories défavorisées » ou encore la volonté de faciliter les échanges à l'étranger pour les étudiants et les enseignants, le compte n'y est toujours pas.

Le dialogue universités/entreprises y est mis sur un piédestal. Alors même que celui-ci a entrainé une professionnalisation rapide et une hyperspécialisation des filières sans réel débouché à la clé. C'est un pas supplémentaire qui est fait dans ce rapport puisqu'il s'agit à présent d'élaborer des programmes en commun entre les universités et les entreprises (paragraphe 30).

Alors qu'il faudrait préserver la diversité des enseignements et des méthodes pédagogiques en Europe tout en promouvant la reconnaissance mutuelle des diplômes, ce rapport promeut quand à lui « l'harmonisation des normes universitaires ». Alors qu'il faudrait promouvoir un enseignement public, gratuit et laïc, ce rapport, sous couvert de « compétences partagées » (paragraphes K et 66), plaide pour retirer aux États leurs responsabilités en matière d'enseignement.

L'éducation, y compris l'enseignement supérieur, doit être un service public qui favorise la culture, la diversité et les valeurs démocratiques, qui prépare les étudiants à devenir des citoyens et qui permet l'émancipation individuelle et collective. Pour cela il faut réellement permettre à chacun d'étudier dans de bonnes conditions en garantissant un accès aux études mais également en mettant en place un statut social spécifique pour les jeunes afin de garantir leur autonomie (accès au logement, capacité de subvenir à ses besoins, accès au sport, à la culture et aux loisirs). L'Union européenne pourrait avoir toute sa place pour promouvoir les échanges et les dialogues entre les cultures et les enseignements en son sein et avec les pays tiers en permettant la participation à tous aux programmes de mobilités et ce sans discrimination sociale.

Au lieu de rester sourds aux revendications de la communauté universitaire et aveugle face aux mobilisations populaires, ne faudrait-il pas relayer ces aspirations ? C'est en ce sens que nous avons déposé une résolution alternative et que nous avons voté contre se rapport. Nous regrettons que les autres forces de gauche n'en aient pas fait autant.

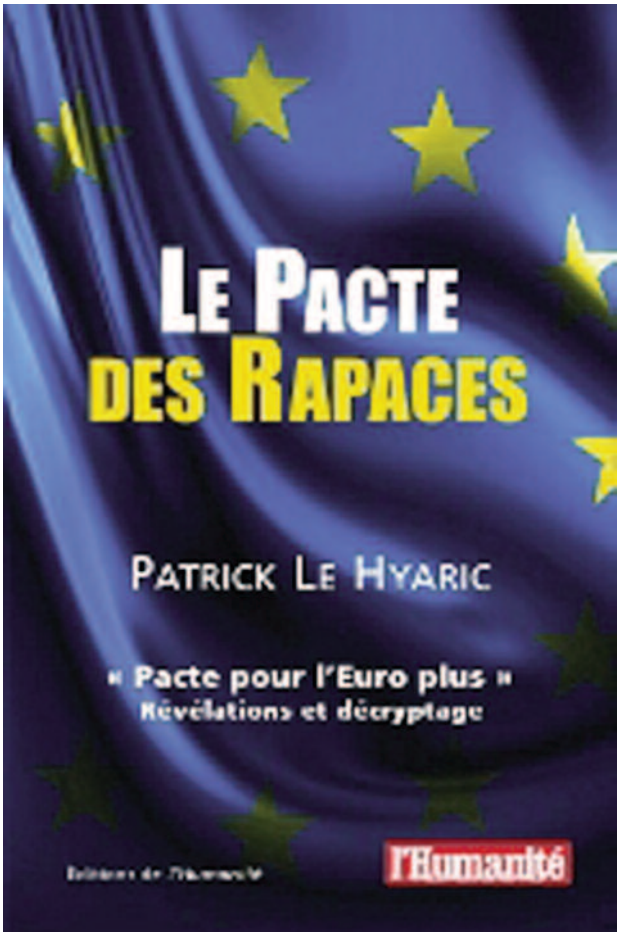

Lectures
pour sortir des eaux glacées du calcul égoïste

Jean D'ALEMBERT
Discours préliminaire de l'Encyclopédie et articles de l'Encyclopédie introduits par la querelle avec le Journal de Trévoux.
Textes établis et présentés par Martine GROULT
Paris : Champion, 2011

Jean-Christophe BAILLY [et al.]
« Toi aussi tu as des armes » : poésie et politique
Paris : La Fabrique, 2011

Michel BLAY
Quand la recherche était une République : la recherche scientifique à la Libération
Paris : Armand Colin, 2011

Xavier LAMBERT (sous la dir. de)
Le post-humain et les enjeux du sujet
Paris : L'Harmattan, 2011

Yehudi MENUHIN
Le violon de la paix
(3e éd.).
Citations tirées de l'autobiographie *The unfinished memory*, choisies et trad. par Mireille GANSEL.
Paris : Éd. Alternatives, 2004

Étienne-Gabriel MORELLY
Code de la nature
Éd. critique par Stéphanie ROZA.
Montreuil : La Ville brûle, 2011

Ngugi WA THIONG'O
Décoloniser l'esprit
trad. de l'anglais (Kenya) par Sylvain PRUDHOMME
Paris : La Fabrique, 2011

retrouver notre journal
et bien d'autres articles en ligne sur
esr.pcf.fr
UN SITE POUR S'INFORMER, RÉAGIR, PARTICIPER !

Parti communiste français
2 place du Colonel-Fabien
75019 Paris
site : www.pcf.fr
webtv : www.alternatv.fr